



Organisation des Assurances Africaines

Rapport annuel 2024

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

Préparé par

faber

SUBSTANCE IS
OUR STRENGTH

Pour de plus amples informations sur Faber Consulting AG,
rendez-vous sur : www.faberconsulting.ch

Rapport annuel de l'Organisation des Assurances Africaines, juin 2023 à juin 2024

Organisation des Assurances Africaines

30, Avenue de Gaulle

B.P. 5860

Douala, Cameroun

Téléphone : (237) 233 42 01 63

E-mail : aio@africaninsurance.net

Site Web : <http://www.african-insurance.org>

La version numérique du rapport est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.african-insurance.org>

© 2024 Organisation des Assurances Africaines

Tous droits réservés. Aucun élément de la présente publication ne peut être reproduit, republié, chargé, affiché, encadré, modifié, vendu, transmis ou distribué sans l'accord préalable écrit de l'éditeur.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier la précision des informations contenues dans le présent rapport, l'Organisation des Assurances Africaines décline toute responsabilité quant à la confiance accordée par quiconque au présent rapport ou aux informations, opinions, hypothèses ou conclusions qu'il contient.

Table des matières

Avant-propos	4
En bref	5
Réalisations de l'Organisation des Assurances Africaines de juin 2023 à juin 2024	6
<hr/>	
Entretien avec Jean Baptiste Ntukamazina, Secrétaire Général de l'OAA	22
<hr/>	
Voyage à travers le temps – dates clés de l'Organisation des Assurances Africaines	24
Membres de l'Organisation des Assurances Africaines – vue d'ensemble	26
Direction et Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines	28
Le secteur africain de l'assurance en chiffres	32
Panorama économique	32
Panorama du secteur de l'assurance	39
Assurance-vie	42
Assurance non-vie	44
Réassurance	47
Sujet phare : l'importance socio-économique du secteur de l'assurance	51

Avant-propos



C'est avec grand plaisir que je vous livre la dernière édition du rapport annuel de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), qui met en avant les réalisations notables accomplies entre juin 2023 et juin 2024.

Au fil de cette année, l'OAA a réalisé des progrès considérables, faisant preuve de résilience, d'innovation et de leadership dans un paysage de l'assurance en Afrique en pleine mutation. L'introduction de notre nouveau plan stratégique 2024–2028 a marqué un tournant. Il s'appuie sur le succès issu du précédent cadre quinquennal. Approuvé par le Comité Exécutif en 2024, ce plan est une preuve de l'engagement de l'OAA à guider le secteur de l'assurance en Afrique vers plus de durabilité, de croissance et d'inclusivité. Il détaille de nouveaux objectifs ambitieux, dont la transformation des défis comme la révolution technologique et la concurrence régionale en opportunités de croissance. Mais surtout, le plan souligne l'importance du plaidoyer, du développement professionnel ainsi que l'intégration de la gestion avancée des données comme les piliers d'un écosystème d'assurance plus résilient et innovant à l'échelle du continent.

L'une des réalisations les plus marquantes de l'année a été le renforcement des partenariats de l'OAA, notamment avec des institutions majeures comme la Banque africaine de développement (AfDB), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ces collaborations, présentées lors de la 50^e Conférence de l'OAA à Windhoek en Namibie – ma terre natale et celle des braves – ont renforcé le rôle de l'OAA d'acteur clé de la promotion de la coopération régionale et du pilotage de solutions à l'échelle du secteur.

En tournant son regard vers l'avenir, l'OAA reste déterminée à mener à bien sa mission consistant à structurer un secteur de l'assurance prospère et inclusif, stimulée par la clairvoyance stratégique, la collaboration et l'innovation. Ces réalisations accomplies entre juin 2023 et juin 2024 illustrent parfaitement le rôle vital de l'OAA en vue d'encourager un avenir sûr et florissant pour le secteur de l'assurance en Afrique.

Cordialement,

Patty Karuaihe-Martin

Présidente de l'Organisation des Assurances Africaines (2024 – 2025)

En bref

TENDANCES ÉCONOMIQUES ET DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE

Les tendances et facteurs économiques mondiaux influencent la croissance de l'Afrique et son secteur de l'assurance. Cette section du rapport, intitulée « Le secteur africain de l'assurance en chiffres » nous plonge dans les tendances et facteurs pointus à l'échelle mondiale. Elle analyse également la croissance des différents pays et régions d'Afrique, puis présente de manière détaillée le secteur africain de l'assurance en chiffres et ses tendances.



Les chocs économiques associés à la pandémie, à la guerre en Ukraine et au conflit au Moyen-Orient ont lourdement pesé sur la croissance africaine. Des facteurs intérieurs comme l'instabilité politique et le ralentissement économique chinois ont eux aussi été pénalisants. Néanmoins, l'Afrique est résiliente et reste la seconde région au monde à la plus forte croissance. Sa prévision de croissance du PIB réel est de 3,8 % pour 2024 et sa perspective en la matière s'améliore.



Le volume des primes d'assurance-vie en Afrique a été stable en 2023 une fois ajusté de l'inflation ; sa croissance est inférieure à celle observée sur les marchés émergents (7,8 %, ajustée de l'inflation). Au rang des bonnes nouvelles, le taux de pénétration en Afrique en 2023, inscrit à 2,4 %, est supérieur à celui réalisé dans les marchés émergents (1,7 %). De plus, la perspective de croissance du marché est bonne, car la conjoncture africaine poursuit son amélioration.



Le secteur de l'assurance non-vie en Afrique a enregistré un repli de 3,2 % (ajusté de l'inflation) du volume des primes en 2023. En revanche, la perspective est également à l'amélioration, dans la droite ligne de l'orientation conjoncturelle favorable du continent. Bien que le taux de pénétration en 2023 reste faible (1,1 %), la majorité des neuf plus grandes économies du continent par volume de prime ont connu de légères hausses ou des taux stables en 2023 par rapport à 2022.

Pour une analyse détaillée des tendances économiques et du marché de l'assurance en Afrique et dans le monde, veuillez consulter les pages 32 – 50.

METTRE EN AVANT L'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

Le sujet phare de cette année nous amène à nous intéresser à la manière dont la protection par l'assurance s'insère au sein même du tissu social. Elle le rend stable et résistant, et ouvre les portes de la croissance dans les communautés et économies où elle œuvre.



L'assurance permet de limiter les risques et permet ainsi aux entreprises de prospérer. Elle favorise l'investissement et la durabilité, crée des emplois, protège la santé et les moyens de subsistance des personnes. De plus, elle joue un rôle déterminant dans le développement des infrastructures et dans le soutien à la reconstruction après sinistre.



Les compagnies d'assurance sont également d'importants investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs responsables. Ils sont axés sur des investissements sûrs, durables et à long terme, dont l'infrastructure résiliente. Parmi leurs priorités figure également d'alimenter en capital et en stabilité les économies et marchés financiers où ils opèrent.



Outre les emplois créés indirectement par son soutien aux agriculteurs et entreprises, un secteur de l'assurance florissant est source de milliers d'emplois qualifiés, variés et sûrs en son sein même. Tout cela profite à la croissance et à la stabilité économiques, réduisant le coût de la protection sociale.

Pour connaître en détail le sujet phare, notamment des explications, données et exemples clairs venus des quatre coins du continent, veuillez consulter les pages 51 – 61.

Réalisations de l'Organisation des Assurances Africaines Juin 2023 à juin 2024

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OAA A APPROUVÉ LE PLAN STRATÉGIQUE POUR LA PÉRIODE 2024 – 2028

Depuis sa création en 1972, l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) a toujours défendu la croissance et la collaboration au sein du secteur de l'assurance en Afrique.

En réponse à un paysage en mutation, l'OAA a mené en 2018 une étude approfondie qui a permis d'établir son premier plan stratégique quinquennal, s'étendant de 2019 à 2023. Ce plan, articulé autour de six piliers stratégiques – plaidoyer, développement de la réputation et des capacités, événements, recherche et formation – a réaffirmé la position de l'OAA en tant que porte-parole du secteur de l'assurance en Afrique.

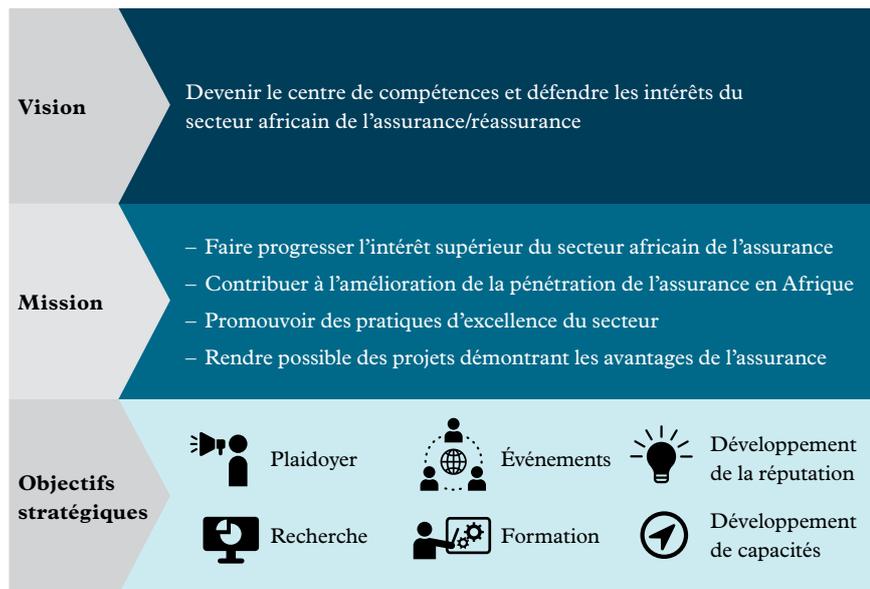
Malgré des difficultés comme la pandémie de Covid-19 et des ressources restreintes, l'OAA a réalisé d'authentiques progrès ces cinq dernières années. Elle a ainsi noué des partenariats essentiels et déployé des stratégies de transformation sur tout le continent.

Le nouveau plan stratégique 2024 – 2028, présenté par le Secrétaire Général et adopté par le Comité Exécutif en 2024, constitue une feuille de route. Cette dernière s'appuie non seulement sur les succès obtenus, mais ouvre également la voie à un avenir plus résilient, innovant et efficace pour l'organisation et pour le secteur dans son ensemble.

Ce nouveau plan vise la transformation de défis, comme la concurrence régionale et les révolutions technologiques, en opportunités de croissance. Il met en avant les rôles majeurs du plaidoyer, du développement professionnel et de la gestion avancée des données comme facteurs clés du succès futur. Ce plan intègre un ensemble stratégique de projets ayant pour but d'avoir un impact significatif.

Le succès de ce plan dépendra du soutien financier continu et généreux des membres de l'OAA et d'autres partenaires. Ces ressources sont non seulement vitales pour déployer différents projets, mais aussi pour assurer la continuité des opérations en cours et efficaces que réalise l'organisation. Enfin, l'OAA continue de se dédier à son rôle de guide du secteur de l'assurance en Afrique avec une vision stratégique qui répond non seulement aux besoins actuels, mais qui anticipe aussi les défis de demain.

Plan stratégique de l'OAA 2024 – 2028



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LONG TERME – PLAIDOYER



L'OAA promeut les intérêts politiques du secteur africain de l'assurance. Ses objectifs clés sont les suivants :

- être le principal point de contact pour les gouvernements et autres parties prenantes pour obtenir des informations quant aux avantages de l'assurance en Afrique ;
- fournir une feuille de route pour mettre en avant les positions de ses membres ;
- défendre la position commune de ses membres.

L'OAA ÉTEND SES PARTENARIATS MONDIAUX ET SA PORTÉE DE MARCHÉ

En 2023 et 2024, l'OAA a continué de renforcer sa collaboration avec des organisations internationales majeures, solidifiant ses liens avec les acteurs suivants :

1. Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ;
2. Banque africaine de développement (AfDB) ;
3. Organisation internationale du travail (OIT) ;
4. Microassurance Network (MiN) ;
5. Déclaration de Nairobi sur l'assurance durable (NDSI) ;
6. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Ces partenariats ont largement été mis en valeur lors des 49^e et 50^e éditions de la conférence annuelle de l'OAA. Organisée en 2024, cette dernière édition en particulier a accueilli un panel du PNUD et recueilli l'engagement actif de représentants de la ZLECAf. Ces deux institutions ont également participé à une table ronde aux côtés du Comité Exécutif de l'OAA et de membres d'autorités réglementaires à Windhoek, en Namibie.

Autre temps fort de cette 50^e édition, la session extraordinaire organisée par le Mécanisme d'Assurance contre les Risques Climatiques pour l'Adaptation en Afrique (ACRIFA) sous l'égide de l'AfDB. Offrant une plongée en détail dans le modèle et le cadre de l'ACRIFA, cette session a réuni le Comité Exécutif de l'OAA, des membres des autorités réglementaires et des PDG des principales compagnies du secteur.

La NDSI a également connu un fort retentissement en organisant une table ronde axée sur l'intégration des pratiques ESG afin de renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles liées au changement climatique.

Un autre partenaire clé, le MiN, a organisé un atelier sous l'égide de l'OIT, toujours lors du même événement. Intitulé « The Landscape of Microassurance 2022: Key Findings », il s'intéressait aux difficultés créées par l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles en Afrique.

De plus, l'OAA a étendu son influence internationale grâce à la participation du Secrétaire Général à la conférence de l'Union Générale des Assureurs Arabes (General Arab Insurance Federation, GAIF). À cette occasion, les deux organisations ont formalisé leur collaboration en signant un protocole d'accord.

Toujours dans un souci d'étendre la portée de l'organisation sur le marché, le Secrétaire Général de l'OAA s'est rendu en 2024 en Tunisie, en Namibie, au Maroc et en Égypte pour des visites stratégiques. Elles reflètent l'engagement de l'OAA en faveur d'un renforcement des liens et d'un développement de son influence sur le continent africain.

Réalisations de l'Organisation des Assurances Africaines
Juin 2023 à juin 2024



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LONG TERME – DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS



L'OAA encourage les solutions répondant aux besoins des segments sous-assurés et non assurés de la société, favorisant ainsi une meilleure pénétration de l'assurance. Ses objectifs clés sont les suivants :

- évaluer les pools existants et évoquer le besoin de nouvelles solutions avec ses membres ;
- tester la viabilité de nouvelles solutions d'assurance à travers des projets phares ;
- harmoniser la formation à l'assurance et aux pratiques d'excellence.

SUCCÈS CLÉS ET NOUVELLES INITIATIVES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS

Depuis sa création en 1972, l'OAA a créé divers pools de risques et organes pour permettre à ses membres d'améliorer leur capacité à gérer efficacement les risques.

African Aviation Pool et Oil & Energy Pool

African Aviation Pool — succès marquant en 2023

En 2023, l'African Aviation Pool (dédié à l'aviation) a réalisé un virage marquant, son bénéfice augmentant pour s'établir à 863 911 dollars américains (contre 576 574 en 2022), et ce malgré une diminution de 43 % des revenus de primes, à 730 515 dollars américains, en raison d'une sélection de risque plus stricte. Ce résultat impressionnant a été réalisé tout en maintenant stable une capacité de souscription brute de 17,5 millions de dollars américains. Le pool compte actuellement 52 membres, souscrivant collectivement une capacité s'élevant à 8,11 millions de dollars américains.

Ces résultats soulignent l'efficacité des efforts déployés par les gestionnaires du pool pour redresser la situation. Toutefois, parvenir à une croissance rentable et durable passera par une augmentation du soutien financier des membres, le chiffre d'affaires actuel restant modeste.

African Oil & Energy Pool – une meilleure performance financière en 2023

L'African Oil & Energy Pool (dédié au pétrole et à l'énergie) a subi une réduction de 6,5 % de ses revenus issus des primes, passant de 29,03 millions de dollars américains en 2022 à 27,13 millions en 2023, en raison d'une sélection des risques plus stricte. Malgré ce recul, le pool a enregistré une amélioration significative de son résultat opérationnel, passant de 3,78 millions de dollars américains en 2022 à 10,22 millions en 2023. Le nombre de membres (51) est resté stable, avec une capacité souscrite de 8,86 millions de dollars américains et une capacité de souscription brute stable à 90 millions. Au

31 décembre 2023, le solde du compte des membres affichait 38,92 millions de dollars américains, soit une forte hausse par rapport aux 28,70 millions en 2022.

Pour la suite, les gestionnaires du pool sont désireux d'assurer un soutien supplémentaire de la part des membres ainsi qu'une croissance rentable et durable.

African Association of Young Insurance Professionals (YIPs Africa)

Extension de YIPs à quatre nouveaux pays

En 2023 et 2024, YIPs Africa a réussi à se développer sur le continent en ouvrant de nouveaux chapitres en Algérie, en Gambie, au Ghana et à Maurice. Le chapitre algérien a été présenté le 31 mai 2023 à l'occasion de la 49e Conférence de l'OAA, mettant en avant la thématique « L'assurance paramétrique comme outil favorisant la sécurité alimentaire en Afrique ». Le chapitre ghanéen a ouvert ses portes le 26 août 2023, coïncidant avec la remise des distinctions CIIG Insurance Excellence Awards. Maurice a rejoint ses congénères le 28 août 2023, à l'occasion du 50e anniversaire de l'OESAI, placé sous le signe « Favoriser l'inclusion financière par l'innovation et la technologie ». Enfin, le 23 avril 2024, le chapitre gambien de YIPs Africa a été lancé lors de la conférence annuelle de WAICA, axé sur le thème « Le rôle des professionnels de l'assurance dans la construction d'un marché commun en Afrique de l'Ouest ». Ces lancements ont permis d'étendre significativement la portée et l'influence de YIPs Africa dans la région.

En 2023 et 2024, l'organisation a entrepris de nouvelles initiatives pour faire progresser sa mission. Le 7 septembre 2023, durant la Semaine africaine du climat, YIPs Africa a organisé un événement mondial axé sur le rôle de l'assurance dans l'intégration de solutions fondées sur la nature pour réduire les risques de catastrophes. Le 26 octobre 2023, YIPs Africa, en collaboration avec l'African College of Insurance & Social Protection (ACISP) et l'Organisation internationale du travail (OIT), a lancé le premier cours bilingue sur l'assurance inclusive, marquant une avancée majeure dans le développement professionnel. Le 2 janvier 2024, l'organisation a en outre étendu son influence en devenant une institution soutenant l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), s'alignant ainsi sur les efforts à l'échelle mondiale en matière de finance durable. De plus,

YIPs Africa a organisé le 30 avril 2024 un webinaire très suivi à l'occasion de la journée internationale des travailleurs. Il se concentrait sur le rôle des jeunes professionnels du secteur dans la promotion de l'assurance inclusive en Afrique. Enfin, YIPs Africa s'est fait le creuset de l'engagement des communautés grâce aux jeux inter-assurances nigériens (Nigeria Inter-Surance Games) organisés le 14 septembre 2023. Cet événement a réuni les professionnels du secteur pour une journée placée sous le signe du sport, de la bonne humeur et de la camaraderie.

Association of African Insurance Educators and Trainers (AAIET)

Au cours de la 50^e Conférence de l'OAA, l'AAIET (Association des éducateurs et formateurs africains dans l'assurance) a mis en avant plusieurs grandes avancées et présenté de nouveaux projets. L'association a modifié ses statuts, achevé la formation de 300 membres venus de 20 pays et observé une hausse de 30 % de sa base de membres. Les efforts en vue d'harmoniser le cursus propre à l'assurance en Afrique sont en cours, et une feuille de route est censée être proposée en septembre 2024. Dans l'optique de développer la capacité de formation, un programme « Train of Trainers » (formation de formateurs) est en cours d'élaboration pour accompagner la conception et la diffusion des programmes de science actuarielle. De plus, l'AAIET a proposé une réduction des tarifs de la conférence de l'OAA pour encourager une plus grande participation des enseignants et formateurs. L'association prévoit également de mener des recherches sur des axes problématiques sur le continent et d'organiser au moins deux webinaires par an pour la formation continue des membres. Enfin, admettant le besoin d'une meilleure efficacité, l'AAIET a décidé de faire appel à l'OAA pour l'accompagner dans la création d'un secrétariat dédié.

Pan African Insurance Agents' Association (PAIAA)

La Pan African Insurance Agents' Association (PAIAA) a accompli des avancées significatives dans la promotion des collaborations et partenariats, transformant notamment les concurrents en partenaires au moyen de conférences annuelles. L'association a également réalisé des progrès considérables en matière d'échanges transfrontaliers et de partage de commissions sur le marché de l'assurance en Afrique de l'Est. Elle prévoit de répliquer ce succès à d'autres régions. Une participation active dans des initiatives du secteur et un engagement fort aux côtés des grands noms du métier leur ont permis d'aller encore plus loin. Concernant l'avenir, la PAIAA se concentre sur l'amélioration de l'accompagnement et le développement de capacités via des réunions physiques et à distance. La première conférence en présentiel est prévue pour novembre 2024 à Nairobi, au Kenya, pour étendre la collaboration et le développement sur le continent.

African Network of Insurers Association (ANIA)

L'African Network of Insurers Associations (ANIA) a franchi des étapes majeures, en doublant notamment son nombre de membres, le portant à 16 associations nationales en Afrique. Une évolution complétée par un séminaire annuel et une assemblée générale annuelle en Zambie, où des résolutions stratégiques ont été adoptées. Elles visent à collaborer avec l'OAA et les régulateurs afin de développer des cadres réglementaires, d'assurer la durabilité financière et de renforcer la capacité de l'ANIA à représenter efficacement ses membres. Trois comités spécialisés ont été mis sur pied pour piloter ces initiatives. Pour la suite, l'ANIA se concentre sur l'extension de sa portée en Afrique francophone et la finalisation d'un protocole d'accord avec PTA Re. Ce dernier fournira un accompagnement continu essentiel et facilitera les parrainages, assurant au réseau une croissance continue et une stabilité à long terme.

Comité Vie de l'OAA

À l'occasion de la 50^e édition de la Conférence de l'OAA et de plusieurs réunions en ligne, le Comité Vie de l'OAA a activement réalisé divers travaux. Les principales discussions se sont concentrées sur plusieurs points. D'une part, le besoin de promouvoir davantage le

Séminaire Vie auprès de différentes parties prenantes du secteur. D'autre part, le développement de tables de mortalité, un projet susceptible d'améliorer grandement la tarification de l'assurance-vie en Afrique. Ce serait une avancée considérable étant donné que peu de pays africains disposent actuellement de leurs propres tables. Le comité a également organisé avec succès le Séminaire Vie 2023 en Algérie, et l'édition 2024 en Namibie, tous deux en parallèle des 49^e et 50^e éditions de la Conférence annuelle de l'OAA.

Africa Insurance Women Association (AIWA)

Depuis sa fondation en mai 2023, l'African Insurance Women Association (AIWA) s'est considérablement étendue, tant au niveau du leadership que de ses membres. Au nombre de treize au départ, ce sont désormais 25 pays qui l'ont rejointe, et 11 associations de professionnelles de l'assurance ont été créées. L'AIWA a noué des partenariats clés, organisé des webinaires de formation sur des sujets majeurs du secteur et déployé une forte présence en ligne. Concernant l'avenir, l'AIWA a pour projet de traiter la question de la parité homme/femme dans le secteur de l'assurance via des partenariats stratégiques et un comité dédié. L'administration a donné la priorité à la réduction de l'écart de parité dans le secteur de l'assurance en Afrique. En effet, un webinaire de 2023 révèle que les postes de direction et les sièges des comités sont occupés à 80 % par des hommes et à 20 % par des femmes. Cela a abouti à la création du Comité sur la Parité des Genres en vue de développer des stratégies et recommandations propres aux différents pays, avec le soutien des acteurs du secteur, pour accélérer les processus et réduire cet écart au fil du temps. En outre, l'association poursuivra son programme d'échange international, avec une conférence à venir au Nigéria en novembre 2024. Elle présentera un agenda de l'AIWA pour coordonner les événements, promouvoir la prospérité des membres et favoriser la concurrence interafricaine parmi les professionnelles de l'assurance.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LONG TERME – ÉVÉNEMENTS



L'OAA fournit à ses membres de précieuses plateformes de mise en réseau comme la Conférence Annuelle, l'Assemblée Générale et le Forum de la Réassurance. Ses objectifs clés sont les suivants :

- organiser des événements panafricains de haut vol en relevant régulièrement le niveau d'exigences ;
- améliorer la pertinence de ces événements en intégrant des informations avisées sur les grandes tendances du marché et l'évolution du risque en Afrique ;
- exploiter les grands événements pour communiquer régulièrement sur l'avancée vers les principaux objectifs de l'OAA et exposer la valeur qu'elle apporte aux membres au moyen de rapports, présentations et autres communications.

50^E ÉDITION DE LA CONFÉRENCE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES (OAA), DU 1^{ER} AU 5 JUIN 2024 À WINDHOEK, EN NAMIBIE

La 50^e édition de la Conférence Annuelle et de l'Assemblée Générale Annuelle de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) s'est tenue du 1^{er} au 5 juin 2024 à l'hôtel Mercure de Windhoek, en Namibie. Elle était placée sous le thème « Coping with Rising Natural Catastrophes Across Africa. » – gérer l'augmentation des risques de catastrophes naturelles en Afrique. L'événement a été déclaré ouvert par le Premier ministre de la Namibie, avec des allocutions de M. Tertius Stears, Président du Comité Local d'Organisation, de M. Kenneth Matomola, Commissaire aux Assurances de Namibie, et du Président de l'OAA, M. Benhabiles Cherif. La conférence a constitué une plateforme globale pour traiter les difficultés générées par la multiplication des catastrophes naturelles. Elle a fourni de précieuses informations en vue de développer la résilience au sein du secteur de l'assurance en Afrique. Au cours des trois jours, 31 intervenants ont réalisé des présentations et participé à des discussions dans les huit sessions organisées :

- 1^{re} session – discours liminaire par Antoine Bavandi, Directeur mondial du secteur public, Solutions paramétriques et de résilience climatique, Gallagher Re : « Assurance et catastrophes naturelles en Afrique : bâtir la résilience des populations non assurées ».
- 2^e session – « Repenser la modélisation des catastrophes et le manque de protection », par Walter Voigts von Foster, Responsable Réassurance Non-Vie, Munich Re Africa

3^e session – PNUD

Linet Odera, Responsable de l'Insurance & Risk Finance Facility du PNUD a ouvert la session.

Beatrice Chaytor, Responsable de Division, Négocier de Services, ZLECAF, a pour sa part donné sa présentation « Cadre réglementaire commun pour les services financiers affectant le secteur des assurances ».

Une table ronde sur les « Pratiques de gestion de l'impact dans le secteur africain de la réassurance » a fait intervenir Alka Bhatia, Représentant résident du PNUD, Irish Goroh, Spécialiste du programme, PNUD Namibie, Ruan Bestbier, Group Head : Sustainability, Capricorn Group et Tawuya Nhongo, Asset Management Business Partner, Old Mutual Limited.

4^e session – séminaire Vie

Roelof Coertze, Responsable Gestion de risque d'entreprise, Prudential Africa, a donné sa présentation sur le thème « L'assurance-vie face au changement climatique : s'adapter à l'augmentation des catastrophes naturelles en Afrique ».

Lebohang Lebeta, Gestionnaire Clientèle, Swiss Re Africa L&H, et Benjamin Semugga, Actuaire Marketing Senior, Life & Health Division de Swiss Re, ont débattu d'approches innovantes pour intégrer les risques climatiques dans l'assurance-vie.

5^e session – table ronde autour de la réglementation

Erich Gariseb, Directeur Général, NAMFISA, Namibie, Salaheddine Aji, Directeur Général, Fédération Marocaine de l'assurance et Dr Grace Muradzikwa, Commissaire aux assurances du Zimbabwe, ont évoqué les futures tendances réglementaires. La discussion était animée par Dr Yeside Oyetayo, Managing Principal Partner, SOEYA Consults.

6^e session – AfDB

Patty Karuaihe-Martin, Managing Director, Namib Re; Kelvin Massingham, Director of Risk and Resilience, FSD Africa, Philip Lopokoiyit, CEO, ICEA Lion, Dr Andrew Mude, Lead, Agri-SME Innovative Financing & Development Program, et Roelof Coertze, ERM & Climate Change Actuary, Prudential, se sont penchés sur la thématique « Utiliser les pratiques ESG pour renforcer la résilience aux catastrophes naturelles liées au climat ».

7^e session – Le dilemme de la pénétration de l'assurance

Un panel composé de Sory Diomande, CEO, Santam Re, Brian McGregor, Director of Underwriting, Africa Specialty Risks, Samuel Matsekete, Group CEO, Old Mutual Zimbabwe et Tertius Stears, Group CEO, Sanlam Namibia Holdings, a discuté de l'impact des catastrophes naturelles sur la pénétration de l'assurance en Afrique. Les débats étaient animés par Grace Mohamed, Executive Head, Corporate Affairs, Hollard Namibia.

8^e session – Comité Exécutif de l'OAA et table ronde des autorités de surveillance

Dr Hassan Bashir, Senior Consultant, ACRIFA et Dr Andrew Mude, Lead, Agri-SME Innovative Financing & Development Program ont animé une discussion portant sur le Mécanisme d'Assurance contre les Risques Climatiques pour l'Adaptation en Afrique.

Linet Odera et Beatrice Chaytor sont revenues sur scène pour une session dont le thème était « Cadre réglementaire commun pour les services financiers en Afrique – table ronde sur le sous-secteur de l'assurance ».

**27^E FORUM DE LA RÉASSURANCE AFRICAINE À TUNIS,
TUNISIE – DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2023**

Initialement prévu à Libreville, au Gabon, cet événement a été relocalisé à Tunis en raison de difficultés politiques. Organisé du 30 septembre au 4 octobre 2023 à l'hôtel LAICO et par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) et TUNIS RE, le forum a réuni des acteurs majeurs du secteur pour évoquer le thème d'un « Changement de paradigme : le secteur africain de l'assurance/réassurance peut-il porter une Afrique autofinancée ? » L'événement a enregistré une forte participation, avec 480 délégués. Parmi eux, d'éminentes figures comme le Directeur de cabinet du ministère des Finances, le Président de l'OAA M. Benhabiles Cherif, le Secrétaire Général M. Jean Baptiste Ntukamazina, ainsi que le Président de la FTUSA, M. Hassène Feki.

Le forum a constitué une plateforme pour des discussions approfondies quant à l'avenir du secteur de la réassurance sur le continent. Elles ont mis en évidence les défis et opportunités de la création d'une Afrique au financement autonome porté par de solides stratégies de réassurance. Ces débats se sont déroulés au cours de sessions enrichissantes dirigées par 14 intervenants et animateurs de renom :

1^{er} session – table ronde : vue d'ensemble des tendances mondiales en réassurance

- Laurent Montador, Deputy CEO, CCR Re
- Hasib Ilyes, Head of Reinsurance & CEO Saham Re, Sanlam | Allianz
- Paul Griessel, Chief Executive Officer, AON Re, Afrique du Sud
- Animateur : Madame Lamia Ben Mahmoud, Directrice Générale, Tunis Re

2^e session – « Dégradation de l'environnement macroéconomique et secteur de la réassurance – analyse de l'impact de la dépréciation des devises et de l'inflation sur la performance des réassureurs africains », Dr Corneille Karekezi, Group Managing Director/CEO, Africa Re

3^e session – « L'investissement en assurance peut-il combler le manque de financement des infrastructures ? », Skander Naija, Directeur Général, AMI Assurances, Tunisie

4^e session – « Rejoignez la conversation : comment accéder au financement », par Norman James, International Business Development Director, Sedgwick International

5^e session – table ronde : « Sur la voie de l'indépendance économique : élaborer un plan pour que les réassureurs africains financent des projets de développement »

- Steve Oluoch, Chief Executive Officer, MNK Re, Kenya
- Fola Daniel, Managing Director/CEO, FBS, Nigéria
- Lety Endeley, Directrice Centrale Non-vie pour l'Afrique anglophone, l'Asie et l'Amérique latine, CICA RE, Togo
- Habib Karaouli, Président-Directeur général, CAP Bank
- Animateur : Jean Alain Francis, CEO, EllGeo Re, Maurice

6^e session – « Fournir les capacités pour financer le développement en Afrique : défis et opportunités », Dr Crepin Gwodog, Directeur général, SCG-Ré

7^e session – « Perspectives d'AM Best sur l'état du secteur mondial de la réassurance », Dan Hofmeister, Senior Financial Analyst, AM Best

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LONG TERME – DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUTATION



L'OAA renforce la perception positive du secteur de l'assurance comme vecteur du progrès économique et social. Ses objectifs clés sont les suivants :

- L'OAA est convaincue que le meilleur instrument pour améliorer la prise de conscience quant aux avantages du secteur de l'assurance réside dans les institutions nationales. Toutefois, elle accompagnera cet effort en favorisant plusieurs initiatives en vue de développer positivement la réputation du secteur.

Dans le cadre de son pilier stratégique de développement de la réputation, l'OAA a intégré la révision du contrat de siège avec le Cameroun et a mis à l'honneur les dirigeants à l'occasion de la 50^e Conférence de l'OAA. Elle a notamment distingué M. Junior John Ngulube pour ses contributions exceptionnelles et M. Elijah Owusu Agyeman pour son travail de recherche en matière d'assurance inclusive.

ACCORD INTERMINISTÉRIEL PORTANT SUR LE SIÈGE DE L'OAA

À la suite de la révision du contrat de siège signée avec le gouvernement du Cameroun le 10 juin 2022, un comité interministériel a été mis sur pied afin de surveiller son déploiement. Ce comité, composé de hauts fonctionnaires du ministère des Relations extérieures et du ministère des Finances, s'est réuni au secrétariat de l'OAA les 29 et 30 mai 2024. Cette réunion organisée sur deux jours a été consacrée à des discussions et la résolution de défis liés aux avantages de l'accord.

AIO AWARDS – TROPHÉES DE L'OAA



Lauréat de l'AIO Recognition Award 2024 : Junior John Ngulube

Lors de la 50^e Conférence de l'OAA, M. Junior John Ngulube a eu l'honneur de recevoir le Recognition Award de l'OAA pour ses contributions exceptionnelles au secteur africain de l'assurance.

Sa carrière a eu un fort impact, avec notamment la direction de l'acquisition historique pour 1,1 milliard de dollars américains de l'entreprise marocaine SAHAM Finances, sa présence à des comités d'assurance clés au niveau régional et international, comme l'OESAI et l'OAA.

La grande expérience de M. Ngulube comprend des fonctions exercées au sein de Munich Re, Sanlam Emerging Markets et autres organisations majeures, preuve de son influence étendue sur le secteur. Son sens du leadership, ses approches innovantes et les efforts pour améliorer les marchés de l'assurance en Afrique et au-delà lui ont valu cette récompense.



Lauréat de l'AIO Book Award 2024 : Elijah Owusu Agyeman

L'OAA parraine ce prix littéraire annuel afin de promouvoir la recherche universitaire dans le secteur africain de l'assurance, avec un jury d'experts pour évaluer les ouvrages proposés.

M. Elijah Owusu Agyeman l'a emporté, avec son livre *Promoting Inclusive Insurance in a Constrained Economic Environment*, et reçu une dotation de 5000 dollars américains.

M. Agyeman, au bénéfice de 15 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance au Ghana, est Head of Financial Institutions chez KEK Insurance Brokers Limited. Ses vastes compétences intègrent l'adhésion à différentes organisations d'assurance et de gestion du risque, soulignant son engagement en faveur des progrès de la formation et de la sensibilisation à l'assurance.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LONG TERME – RECHERCHE



L'OAA contribue aux processus décisionnels et œuvre pour la reconnaissance du secteur en faisant preuve de leadership éclairé et en livrant des analyses de marché. Ses objectifs clés sont les suivants :

- fournir et développer une collecte de données (ou référentiel de données) sur les marchés africains de l'assurance ;
- analyser les données, identifier les tendances et les traduire en thèmes clés et réflexions éclairées servant le leadership ;
- utiliser les thèmes identifiés et le leadership éclairé pour fixer le programme du plaidoyer.

Depuis 2016, le Secrétariat de l'OAA se consacre à faire progresser la recherche en partenariat avec Faber Consulting. Ensemble, nous avons produit une série de publications marquantes qui livrent des éclairages précieux au secteur africain de l'assurance. Nous mettons en avant les résultats de ces rapports lors de nos grands événements, favorisant ainsi des débats et un dialogue riches.

Ces publications traduisent notre engagement envers les principales difficultés que rencontre le secteur africain de l'assurance et livrent de précieuses informations quant aux futures évolutions.



Améliorer la résilience face aux catastrophes

Lors de la 50^e Conférence de l'OAA en Namibie, nous avons publié la dernière édition de notre « Pouls de l'assurance en Afrique », qui se concentrait sur la « Résilience face aux catastrophes ». L'Afrique, en raison de sa forte exposition aux catastrophes d'origine humaine et naturelle, se trouve confrontée à d'immenses défis en matière de gestion des risques en raison d'un financement inapproprié et de données de risques lacunaires. Le rapport souligne l'importance d'une gestion solide et intégrée du risque. Il met également en avant le rôle capital des innovations dans le secteur de l'assurance, comme les modèles de distribution pilotés par la distribution, ainsi que l'accompagnement réglementaire, pour renforcer la résilience. Cette publication propose des informations exploitables pour les décideurs politiques, les régulateurs et les professionnels en vue de renforcer les stratégies de gestion des risques à l'échelle de continent.



Gérer l'impact de l'inflation

En septembre, à l'occasion du 27^e Forum de la réassurance africaine organisé à Tunis, nous avons présenté notre troisième rapport annuel, préparé par Faber Consulting. Ce document complet livre un instantané des réussites et initiatives de l'OAA, tout en proposant des orientations quant à l'évolution du paysage de l'assurance en Afrique. Cette année, le rapport se concentre sur l'inflation et ses répercussions sur les marchés de l'assurance. Il intègre notamment des analyses d'impact de l'inflation sur la dynamique du secteur, et propose des stratégies d'adaptation au changement économique.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LONG TERME – FORMATION ET ÉDUCATION



L'OAA définit des standards et met en avant les pratiques d'excellence en fournissant des connaissances en matière d'assurance. Ses objectifs clés sont les suivants :

- analyser et définir les besoins de formation de ses membres ;
- sélectionner des prestataires et des cours satisfaisant aux besoins de formation du secteur africain de l'assurance ;
- ne pas se contenter de fixer des standards, mais développer également de nouveaux cours pour former ses membres.

FAIRE GRANDIR LA CONNAISSANCE DE L'ASSURANCE : TEMPS FORTS DES RÉCENTS WEBINAIRES DE L'OAA

Le Secrétariat de l'OAA s'est affairé à faciliter des discussions importantes dans son secteur via une série de webinaires très suivis, chacun d'entre eux comptant près de 300 participants en moyenne. Ces sessions en ligne traduisent notre effort permanent d'amélioration des connaissances et compétences au sein du secteur de l'assurance

1. **Changement climatique et assurance** : en décembre 2023, en partenariat avec l'African Women Insurance Association (AIWA), nous avons organisé un webinaire intitulé « Climate change : insurance as a viable solution. »* Cette session s'intéressait à la façon dont l'assurance pouvait aider à résoudre les difficultés liées au climat.
2. **Former des professionnels mondiaux de l'assurance** : en janvier 2024, nous avons épaulé l'Association of African Insurance Educators and Trainers dans le cadre d'un webinaire intitulé « Nurturing a Global Insurance Professional. ». Il était consacré à inculquer aux professionnels les compétences requises pour réussir à l'échelle internationale.
3. **Inclusion financière et assurance** : en mai 2024, l'OAA et l'AIWA ont organisé un webinaire autour du thème « Financial Inclusion Policies: Trends, Opportunities and Challenges for Insurance Penetration. ». Il était consacré à l'étude d'impact des politiques d'inclusion financière sur l'accessibilité et la croissance de l'assurance.

PERSPECTIVES DES PROGRAMMES DE CERTIFICATION DE L'OAA

Nous sommes sur le point de lancer la certification de leadership en assurance (Leadership in Insurance Certification), développée avec le College of Insurance Nairobi. La plateforme d'apprentissage en ligne est prête et les supports pédagogiques pour tous les niveaux ont été achevés et validés. Le programme sera officiellement lancé au Caire, en Égypte, lors du 28^e Forum Africain de la Réassurance.

La certification en assurance agricole (Agriculture Insurance Certification) est entrée dans sa phase initiale, avec la préparation d'une version préliminaire d'une note de synthèse. Nous sommes engagés activement aux côtés du Groupe de la Banque mondiale (WBG) en vue d'une potentielle collaboration, en exploitant leurs programmes et supports existants. Parmi les prochaines étapes figure la finalisation de notre partenariat avec le WBG pour faire aboutir cette initiative prometteuse.

Entretien avec Jean Baptiste Ntukamazina, Secrétaire Général, Organisation des Assurances Africaines

L'OAA vient d'adopter un nouveau plan stratégique. Pouvez-vous en préciser les principaux objectifs ?

En réponse à l'évolution du paysage où opère le secteur, l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) a entrepris une vaste étude en 2018, qui a posé les bases de notre plan stratégique pour la période 2019 à 2023. Bâti sur six piliers clés – plaidoyer, développement de capacités, événements, réputation, recherche et formation – ce plan a élevé l'OAA au rang de pôle d'excellence. Malgré les défis inédits posés par la pandémie de Covid-19, l'OAA a accompli de grands progrès. Poursuivant sur cette dynamique, l'OAA a récemment dévoilé son plan stratégique pour la période 2024 à 2028. Il traite de questions émergentes comme la concurrence régionale, les évolutions réglementaires, l'instabilité économique et la révolution technologique. Ainsi, ce plan reste une ressource précieuse pour la diversité des membres de l'OAA dans toute l'Afrique.

Pouvez-vous nous livrer un aperçu des principaux projets de ce plan quinquennal et expliquer ce que les membres de l'OAA vont en retirer ?

Le plan stratégique quinquennal de l'OAA prévoit une série d'initiatives conçues pour dynamiser et faire progresser le secteur africain de l'assurance. Parmi elles figure le programme de leadership en assurance et en finance, qui vise à faire monter en compétences les professionnels du secteur. Le lancement d'un référentiel de données pour l'assurance africaine (AIDR) est une autre initiative majeure. Elle est censée fournir aux membres un accès à d'incalculables données de marchés de plus de trente nations africaines. Les programmes de certification de l'OAA, couvrant des sujets essentiels comme la micro-assurance, l'assurance agricole, la réglementation et la surveillance du secteur, l'assurtech et l'innovation, ouvrent des voies royales au développement professionnel. Par ailleurs, le projet de tables de mortalité de l'OAA vise à produire des données de mortalité plus précises afin d'améliorer les évaluations sur les marchés de l'assurance en Afrique.

Le manque de données assurantielles est un problème majeur en Afrique. Pouvez-vous préciser les objectifs et les résultats attendus de ce nouveau référentiel de données ?

Le référentiel de données pour l'assurance africaine est une des pierres angulaires du nouveau plan stratégique quinquennal de l'OAA. Ce référentiel fournira aux

membres des données essentielles pour évaluer le potentiel de marché, attirer les investisseurs et doper la pénétration de l'assurance. Cette initiative permettra de répondre au besoin de longue date d'une base de données publique et unifiée dans ce secteur en Afrique. La demande pour ces données va au-delà de l'assurance, créant une valeur non négligeable pour les organismes de développement et les décideurs politiques. En intégrant les données d'assurance aux données macro-économiques d'institutions comme le FMI, l'AIDR permettra une analyse globale via divers ratios et métriques, s'appuyant sur le concours de plus de trente autorités de réglementation de l'assurance en Afrique.

L'OAA est réputée pour ses événements de réseautage. Quels sont les principaux thèmes et résultats attendus des événements à venir en Égypte et en Éthiopie ?

Au Caire, nous accueillerons le 28^e Forum de la réassurance du 12 au 15 octobre 2024, avec pour thématique « L'harmonisation : unir les marchés africains de l'assurance/réassurance pour un avenir durable ». Ce forum approfondira la manière dont les régulateurs du continent progressent dans leurs efforts d'harmonisation, notamment à la lumière de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), et des conséquences que cela aura sur les assureurs du continent.

La 51^e conférence de l'OAA, prévue en Éthiopie, sera consacrée à la crise de la dette en Afrique. Elle étudiera comment les ressources intérieures, comme les fonds d'assurance et de pension, peuvent être mises à profit pour réduire la dépendance à l'endettement externe. Ces événements devraient favoriser la collaboration et produire des stratégies concrètes pour faire progresser le secteur.

L'importance socio-économique de l'assurance est le sujet phare de la dernière publication de l'OAA. Pourquoi est-ce un thème vital pour l'Afrique ?

L'assurance joue un rôle de stabilisateur dans toutes les économies : elle protège des vies, des communautés et des entreprises tout en contribuant à la croissance économique en Afrique grâce aux primes. Cependant, l'environnement macro-économique s'est dégradé dans de nombreux pays africains, en raison principalement du niveau d'endettement et du poids du service de la dette. Le Ghana est un cas d'école à ce titre. Un secteur de l'assurance bien développé est vital à la fois pour la stabilité et le développement économiques. En effet, il propose des investissements de

long terme qui génèrent non seulement de la croissance, mais qui renforcent également les capacités de prise de risque. Aujourd'hui, l'assurance est un facteur clé de la croissance économique pour les échanges intra-africains comme à l'extérieur du continent, jouant un rôle toujours plus important dans le développement du continent.

Endettement élevé et capacité budgétaire limitée : l'Afrique est aux prises avec des difficultés considérables. Quelle contribution peut apporter le secteur de l'assurance/réassurance ?

Lors de 27^e Forum de la réassurance à Tunis, l'OAA a mené des échanges essentiels sous le mot d'ordre « Changement de paradigme : le secteur africain de l'assurance/réassurance peut-il porter une Afrique autofinancée ? ». Le continent faisant face à un déficit d'infrastructures qui se creuse rapidement, cette difficulté s'avère être une entrave majeure au développement de l'Afrique. Malgré un besoin urgent, il est fréquent que l'attention se porte vers l'assurance une fois que les accords de projet sont en place. L'OAA adopte une position proactive et encourage davantage de compagnies d'assurance/réassurance africaines à investir directement dans des projets d'infrastructures à grande échelle. En s'attaquant aux obstacles existants, l'OAA vise à positionner l'assurance comme pilier central de la stratégie de développement d'infrastructures en Afrique. En investissant massivement dans ces dernières, le secteur de l'assurance a le potentiel nécessaire pour stabiliser les économies, réduire la dépendance à une dette supplémentaire et ouvrir la voie à une croissance durable.

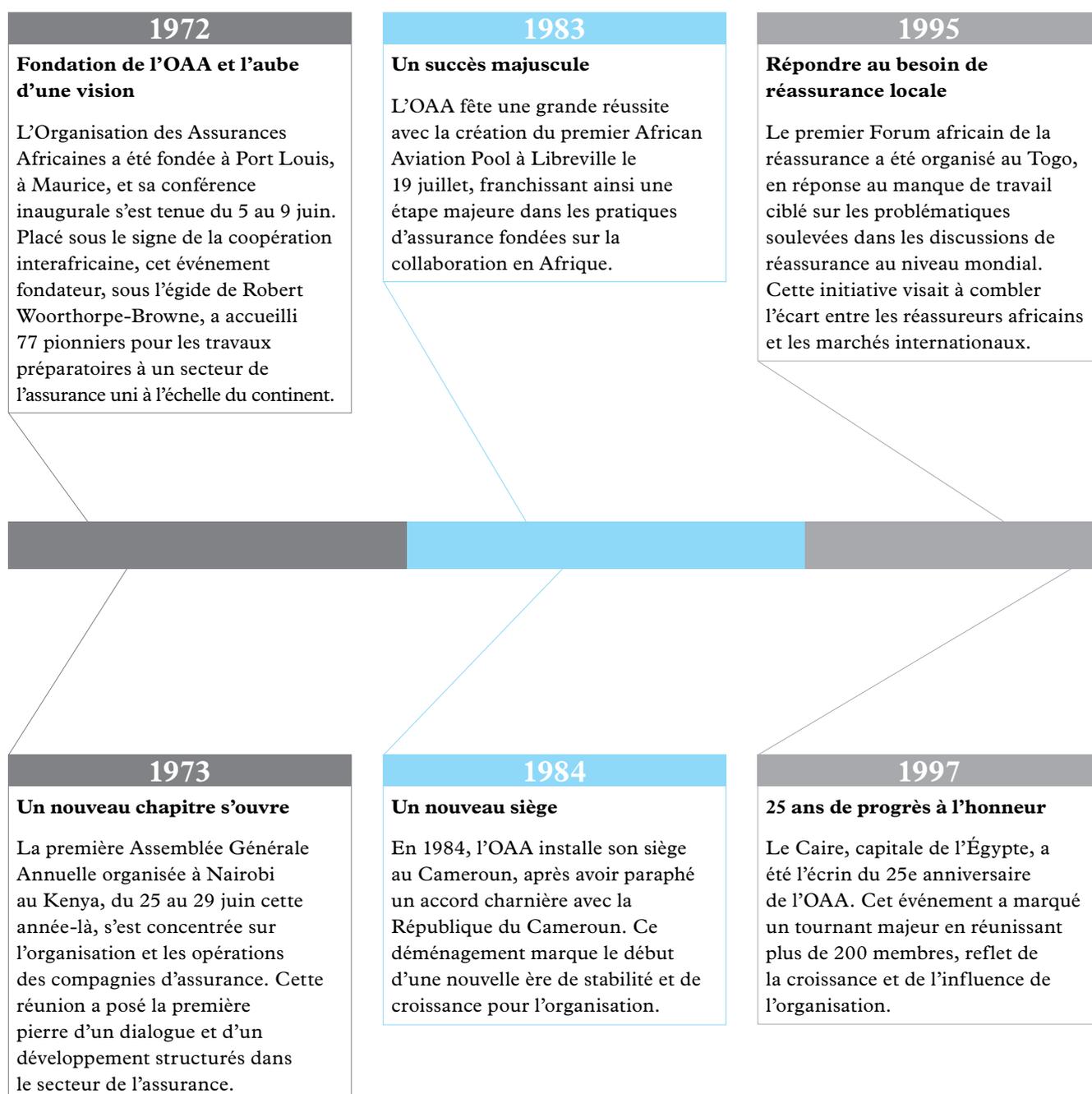
Quelles sont vos attentes quant au futur du secteur africain de l'assurance ?

Le secteur de l'assurance en Afrique a de beaux jours devant lui. Notre plan stratégique est conçu pour donner les moyens au secteur d'aborder les défis et opportunités qui s'annoncent. J'ai confiance dans le fait que l'assurance en Afrique, en se concentrant sur le développement de capacités et la promotion de l'innovation, a le potentiel de devenir un facteur clé de croissance et de développement socio-économiques sur tout le continent.



Voyage à travers le temps – dates clés de l'Organisation des Assurances Africaines

À travers ces tournants, l'OAA s'est sans cesse transformée, reflétant la croissance dynamique et l'esprit de ténacité du secteur africain de l'assurance.



2012

Le 40^e rugissant

L'OAA revient sur sa terre natale pour célébrer ses 40 ans, avec un nombre de membres qui s'est envolé pour dépasser la barre des 300. Cet événement a mis en lumière l'expansion continue de l'organisation et son impact sur le secteur de l'assurance.

2019

Cartographier le futur

Cette année-là, l'OAA dévoile son premier plan stratégique pour la période 2019–2024, détaillant un cadre visionnaire pour sa mission et ses objectifs. Ce plan fixe la trajectoire de croissance continue de l'organisation ainsi que la direction stratégique alignée sur les besoins de ses membres.

2023

Une grand-messe

La 49^e Conférence de l'OAA en Algérie a attiré le nombre record de 1 600 délégués, signe de l'influence de l'organisation. La conférence a également accueilli deux nouvelles associations – l'African Insurance Women Association (AIWA) et l'African Network of Insurers Association (ANIA), ouvrant une nouvelle ère d'inclusivité et de collaboration.

2016

Un bond en avant dans la recherche

L'OAA lance le Pouls de l'assurance en Afrique, sa première publication annuelle de recherche, livrant un panorama complet du sentiment de marché par le prisme d'entretiens approfondis avec des dirigeants du secteur. Depuis, cette publication est devenue un outil essentiel, avec deux rapports édités chaque année.

2022

Un cinquantenaire rayonnant

Le 50^e anniversaire de l'OAA a été célébré à Nairobi, au Kenya. Au moment de l'organisation de l'événement, l'OAA avait franchi la barre des plus de 380 membres et signé la déclaration de Nairobi sur l'assurance durable, étayant son engagement en faveur de pratiques pérennes au sein du secteur.

2024

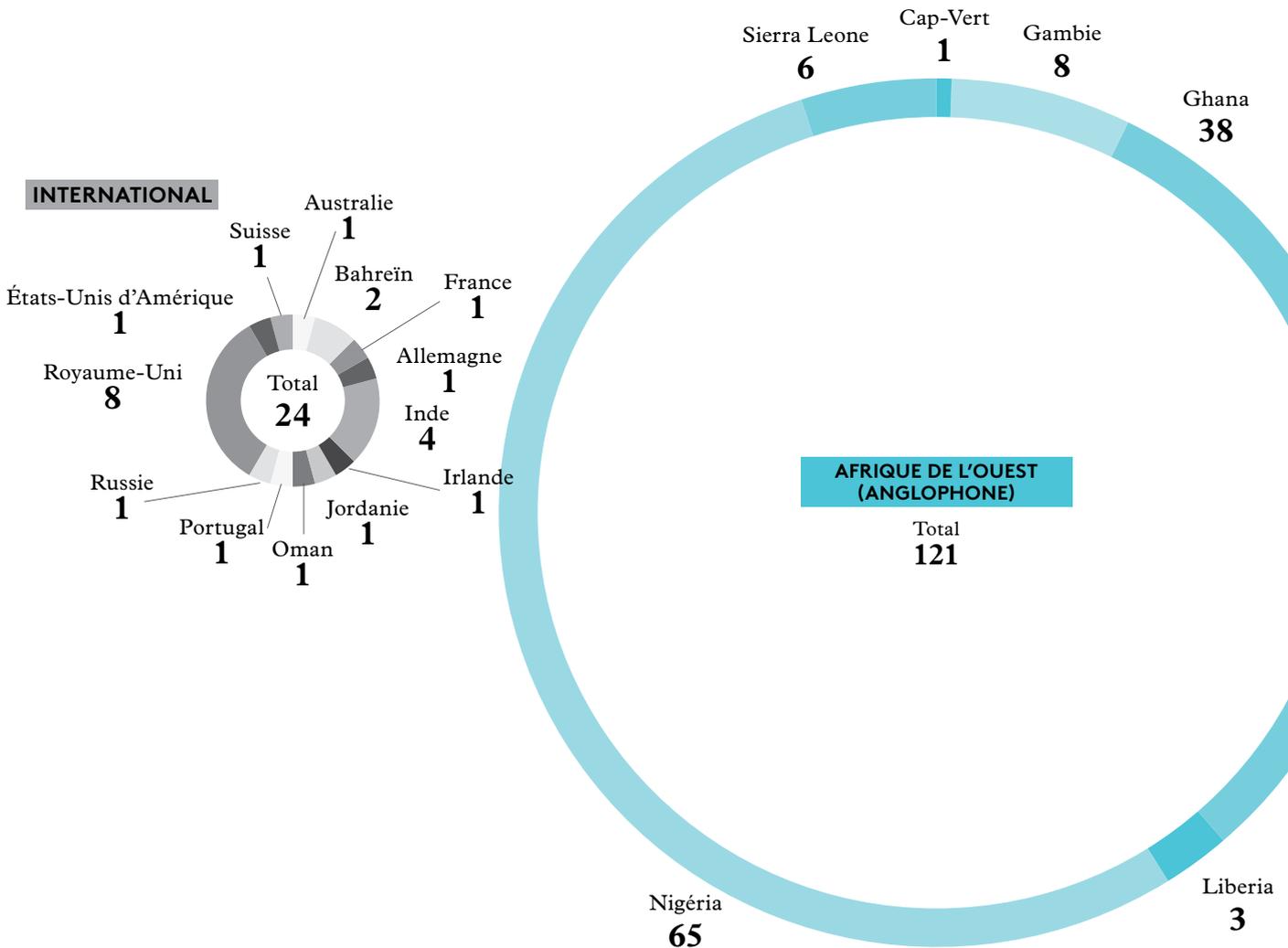
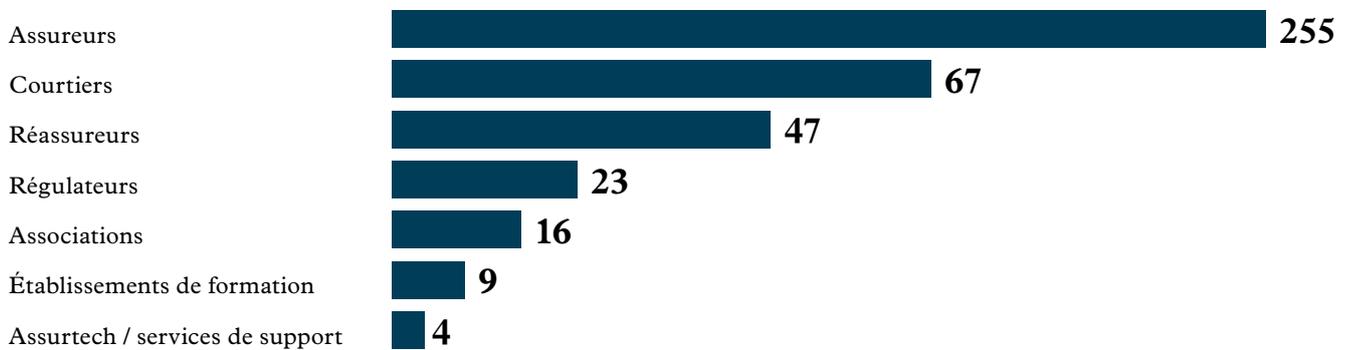
Une nouvelle aube se lève

En 2024, l'OAA a adopté un nouveau plan stratégique, décrivant sa mission principale et sa direction future. La 50^e Conférence de l'OAA, organisée à Windhoek, en Namibie, a constitué un événement majeur et célébré la marque que l'organisation imprime. Elle a également été le théâtre d'un moment historique, avec l'élection de la sixième présidente de l'OAA en 52 ans, traduisant un engagement constant en faveur de la diversité.

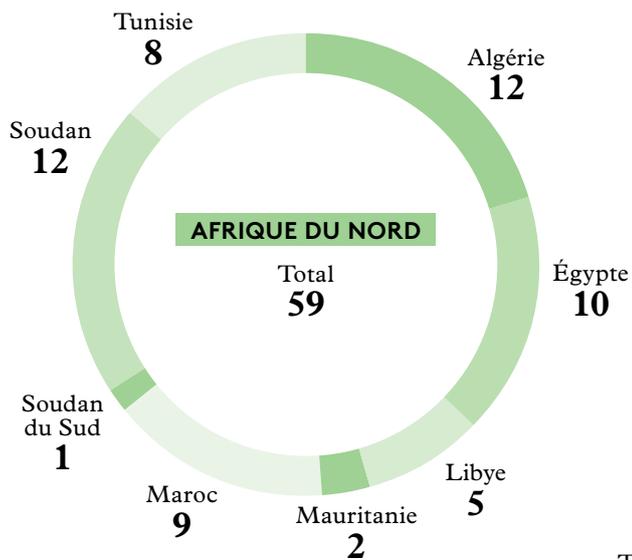
Membres de l'Organisation des Assurances Africaines – vue d'ensemble

En juin 2024, l'OAA se présente comme une des plus grandes institutions africaines, réunissant fièrement sous sa bannière 421 membres entreprises et institutionnels provenant de 47 pays africains et 13 pays hors du continent.

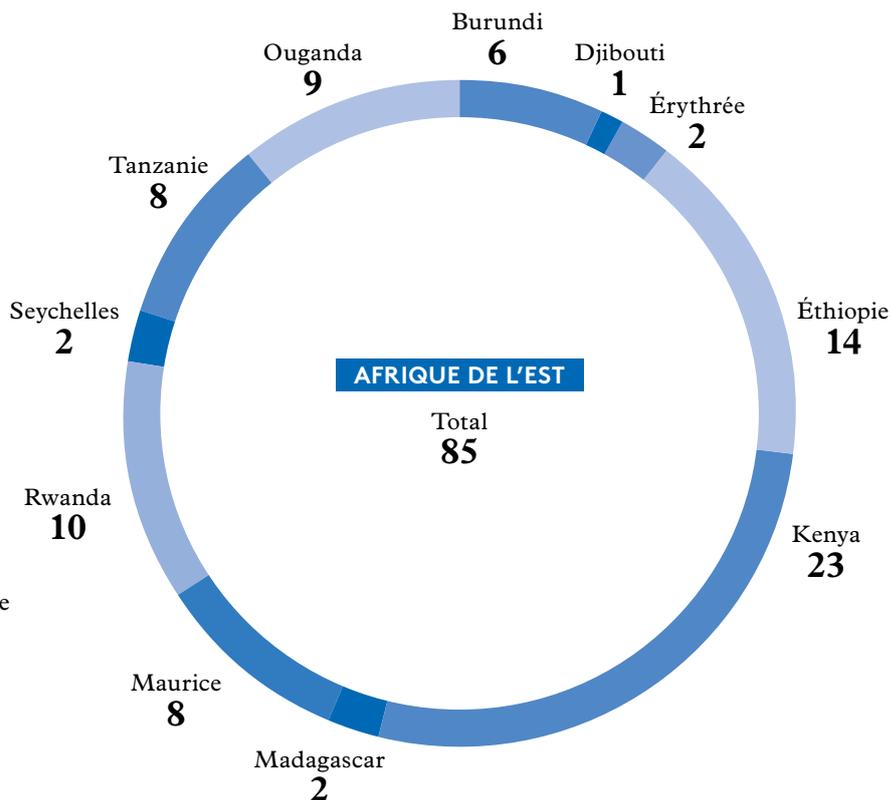
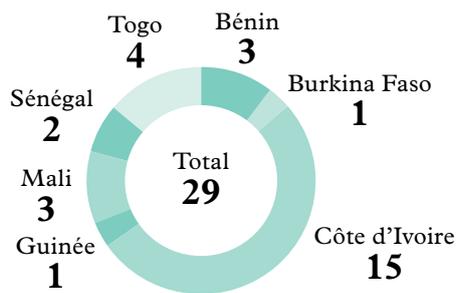
Typologie des membres de l'OAA



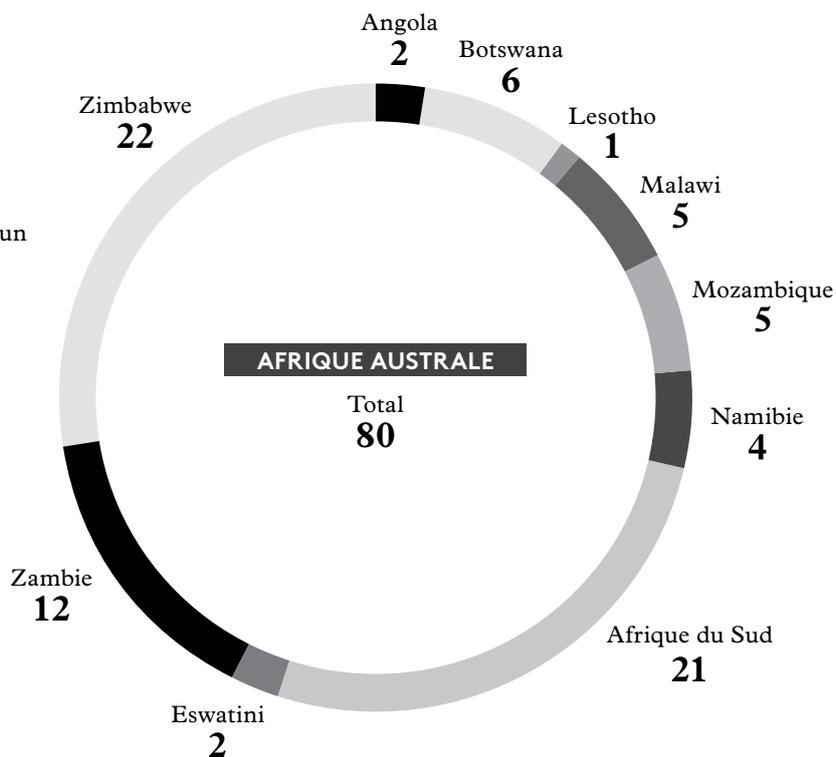
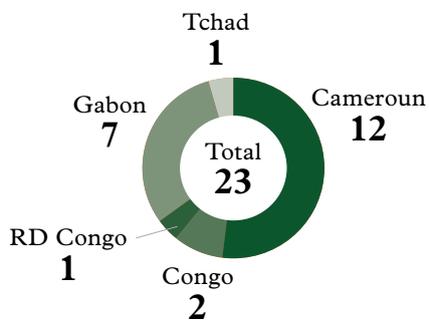
Membres de l'Organisation des Assurances Africaines – vue d'ensemble



AFRIQUE DE L'OUEST (FRANCOPHONE)



AFRIQUE CENTRALE



Direction et Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines

DIRECTION DE L'OAA



Jean Baptiste Ntukamazina
Secrétaire Général



Tala Ndze
Directeur Technique,
Responsable des Opérations



Moki Charles Linonge
Responsable de la Communication
et des Affaires Générales



Marie-Florence Ndok
Assistante Administrative



Nathalie Kamga
Responsable des Finances et de
la Comptabilité



Lisette Din
Responsable des Événements,
des Adhésions et des Achats



Madeleine Edimo
Assistante Comptable

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OAA DE JUIN 2023 À JUIN 2024



Patty Karuaihe-Martin

Présidente en exercice

Directrice Générale, Namibia
National Reinsurance Corporation

Namibie



Yared Mola

Vice-président, à partir de juin 2024

Directeur Général, Nyala Insurance
Éthiopie



Benhabiles Chérif

Président sortant

Directeur Général, Caisse
Nationale de Mutualité Agricole

Algérie



Dr Corneille Karekezi

Membre

Directeur Général du Groupe
et PDG, African Reinsurance
Corporation

Nigéria



Dr Ben Kajwang

Membre

Président-Directeur Général et
Directeur, College of Insurance
Nairobi

Kenya



Georges Léopold Kagou

Membre

Directeur Général, Société
Africaine d'Assurances et de
Réassurances, SAAR

Cameroun



**Alhaj Kaddunabbi Ibrahim
Lubega**

Membre

Président-Directeur Général,
Autorité de Régulation des
Assurances

Ouganda



Bachir Baddou

Membre

Président-Directeur Général,
Compagnie d'Assurance Transport

Maroc

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OAA DE JUIN 2023 À JUIN 2024



El Haji A.W. Seybatou

Membre

Président du Conseil et PDG,
AVENI-RE

Côte d'Ivoire



Lamia Ben Mahmoud

Membre

Présidente-Directrice Générale,
Tunis Re

Tunisie



Oumar Gouda

Membre

Directeur Général, Misr Insurance
Company

Égypte



Thusang Mahlangu

Membre

Président-Directeur Général,
Allianz Global Corporate &
Specialty Africa

Afrique du Sud



David Nyabadza

Membre

Président-Directeur Général,
NicozDiamond Insurance

Zimbabwe



Eddie Efekoha

Membre

Directeur Général et PDG,
Consolidated Hallmark
Insurance Plc.

Nigéria



Pa Alieuh Sillah

Membre

Commissaire aux Assurances,
Central Bank of the Gambia

Gambie



Peter Maina

Membre

Président-Directeur Général, East
Africa Reinsurance Company Limited

Kenya



Raymond H. S. Macauley

Membre

Directeur Général, Aureole
Insurance Company Limited

Sierra Leone



Boubacar Bah

Membre

Directeur de la Supervision des
Assurances

République de Guinée



Abdallah Benseidi

Membre

Président-Directeur Général,
Compagnie Centrale de Réassurance

Algérie



Seth Aklasi

Membre

Président-Directeur Général,
Donewell Insurance Company Ltd

Ghana

Le secteur africain de l'assurance en chiffres

PANORAMA ÉCONOMIQUE

Des difficultés mondiales et intérieures entravent la reprise économique de l'Afrique

D'après la Banque africaine de développement (AfDB)¹, la reprise du continent a ralenti en raison d'une incertitude mondiale accrue.

Depuis 2020, une série de chocs exogènes ont porté un sérieux coup à la croissance du continent et déclenché des conséquences à long terme. Ces difficultés tiennent principalement à une fragmentation géoéconomique. Elle a commencé avec la réponse mondiale à la pandémie de Covid-19, elle a empiré avec l'invasion russe en Ukraine et s'est corsée un peu plus avec le conflit qui a éclaté au Moyen-Orient.

Des facteurs internes et externes ont aggravé la situation. Parmi eux, l'instabilité politique dans certaines régions africaines, un recul des exportations en raison du ralentissement de la croissance mondiale et des politiques monétaires durcies dans les grandes économies, conduisant à des coûts d'endettement plus élevés.

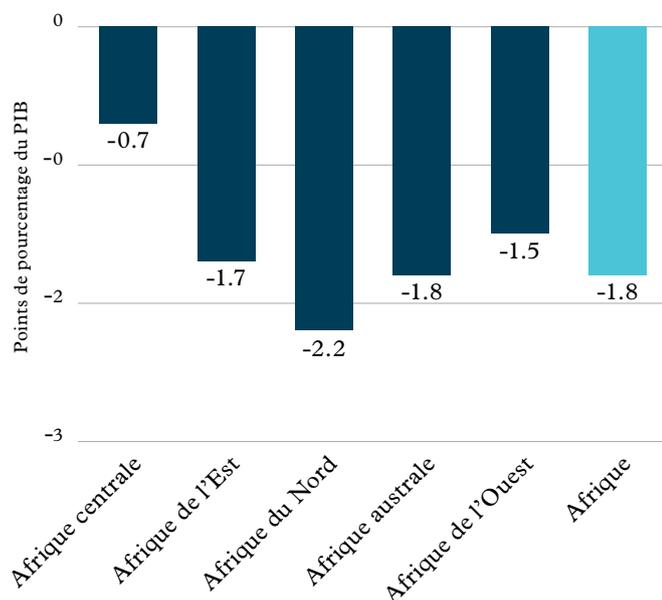
La lenteur de la reprise économique chinoise post-covid et les difficultés du marché immobilier ont également joué un rôle déterminant. L'Afrique entretient des liens commerciaux étroits et variés avec la seconde économie mondiale, comme le fait remarquer l'AfDB dans son dernier rapport.² L'Afrique exporte en effet 20 % de ses produits minéraux, métalliques et combustibles vers la Chine et importe la plupart de ses produits manufacturés de ce pays. Le continent africain est donc fortement dépendant de la stabilité économique chinoise pour ses recettes d'exportation comme pour son approvisionnement en biens essentiels. Cette dépendance met en exergue l'effet d'entraînement du ralentissement économique chinois sur la croissance globale et la résilience économique de l'Afrique.

1 Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique, janvier 2024

2 Ibid.

Graphique 1 : Estimation des pertes de PIB réel dues à des chocs multiples, par région africaine, 2020 – 2022

Source: African Development Bank statistics.



Les pertes estimées sont calculées comme la différence estimée entre la croissance du PIB réel en 2023 et la croissance projetée du PIB réel avant la pandémie de Covid-19. Source : statistiques de la Banque africaine de développement.

D'après l'AfDB, la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique a reculé de 3,2 % en 2023, alors qu'elle était de 4,1 % en 2022, notamment en raison des multiples chocs décrits précédemment. Malgré la baisse de la croissance moyenne en 2023, 15 pays africains – dont l'Éthiopie, Maurice, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et le Rwanda – ont connu une croissance supérieure à 5 %. Cette croissance reflète un rebond des dépenses d'investissement, une reprise du tourisme, une solide performance du secteur minier et les avantages de la diversification économique.

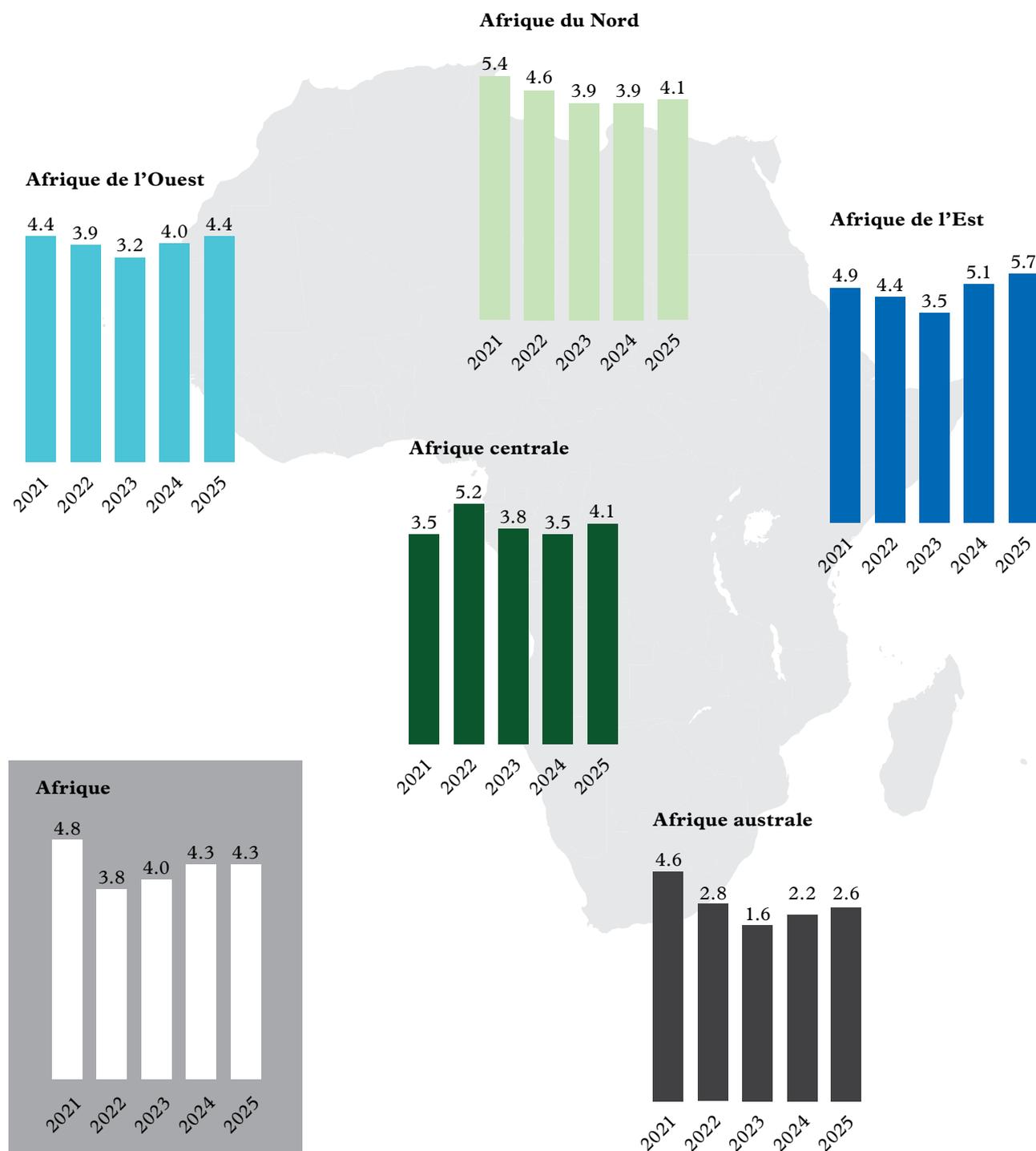
Malgré la baisse généralisée en 2023, les économies africaines resteront résistantes, avec une croissance projetée en rebond à 3,8 % en 2024. Cette croissance devrait concerner tous les secteurs et être particulièrement marquée dans 41 pays, dont 13 devrait connaître une hausse de plus d'un point de pourcentage par rapport à 2023. Et même avec la performance timide de 2023, l'Afrique demeure la seconde région à la plus forte croissance au monde, derrière l'Asie. Elle devrait compter parmi ses rangs 11 des 20 économies qui croissent le plus rapidement en 2024.

Les tendances de croissance en Afrique varient largement selon les régions (graphique 2). Elles sont influencées par des politiques intérieures visant à réduire la dépendance aux matières premières, à encourager l'investissement stratégique dans des secteurs clés et la consommation privée. Des facteurs externes entrent également en ligne de compte, comme les possibles reprises sur les marchés exportateurs clés.

- **Afrique centrale** : la croissance devrait passer de 3,8 % en 2023 à 3,5 % en 2024, avant de s'améliorer pour s'inscrire à 4,1 % en 2025. La récession en Guinée équatoriale devrait se poursuivre en raison de la baisse de la production de pétrole.
- **Afrique de l'Est** : la croissance va accélérer, passant de 3,5 % en 2023 à 5,1 % en 2024 et à 5,7 % en 2025. Elle sera portée par une intégration régionale plus étroite et des investissements stratégiques en infrastructures.
- **Afrique du Nord** : la croissance devrait rester stable à 3,9 % en 2024, affectée par les conditions météorologiques au Maroc, en Tunisie et en Libye, et par des difficultés macroéconomiques, notamment en Égypte. Toutefois, elle devrait s'améliorer légèrement en passant à 4,1 % en 2025.
- **Afrique australe** : la croissance devrait passer de 1,6 % en 2023, soit le plus faible taux de toutes les régions, à 2,2 % en 2024 et à 2,6 % en 2025. Malgré une prévision en amélioration, la croissance ne suffira pas à répondre aux difficultés économiques et sociales de la région, notamment en Afrique du Sud.
- **Afrique de l'Ouest** : la croissance devrait passer de 3,2 % en 2023 à 4 % en 2024 et à 4,4 % en 2025. La plupart des pays de la région devraient atteindre au moins 4 % de croissance en 2024, ce qui permettra de compenser les ralentissements au Nigéria et au Ghana, perclus de dettes.

Graphique 2 : Croissance du PIB et perspective, par région africaine, 2021 – 2025

Source : statistiques de la Banque africaine de développement



L'Égypte devient la plus grande économie d'Afrique en 2023

Selon les données du FMI³ l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Nigéria constituent le trio des plus grandes économies africaines en 2023, en les classant par ordre de PIB exprimé en dollars américains (graphique 3).

L'Égypte est montée sur la première marche du podium après avoir été sur la seconde en 2022. Une progression notamment due au caractère diversifié de sa structure économique, qui comprend des secteurs vitaux comme le canal de Suez, le gaz naturel et le tourisme. Et ce malgré des difficultés comme une forte inflation et des déséquilibres budgétaires. Les investissements stratégiques dans les infrastructures et les réformes économiques en cours ont également porté la croissance égyptienne, permettant au pays des pharaons de conserver sa stabilité et de dépasser d'autres grandes économies du continent.

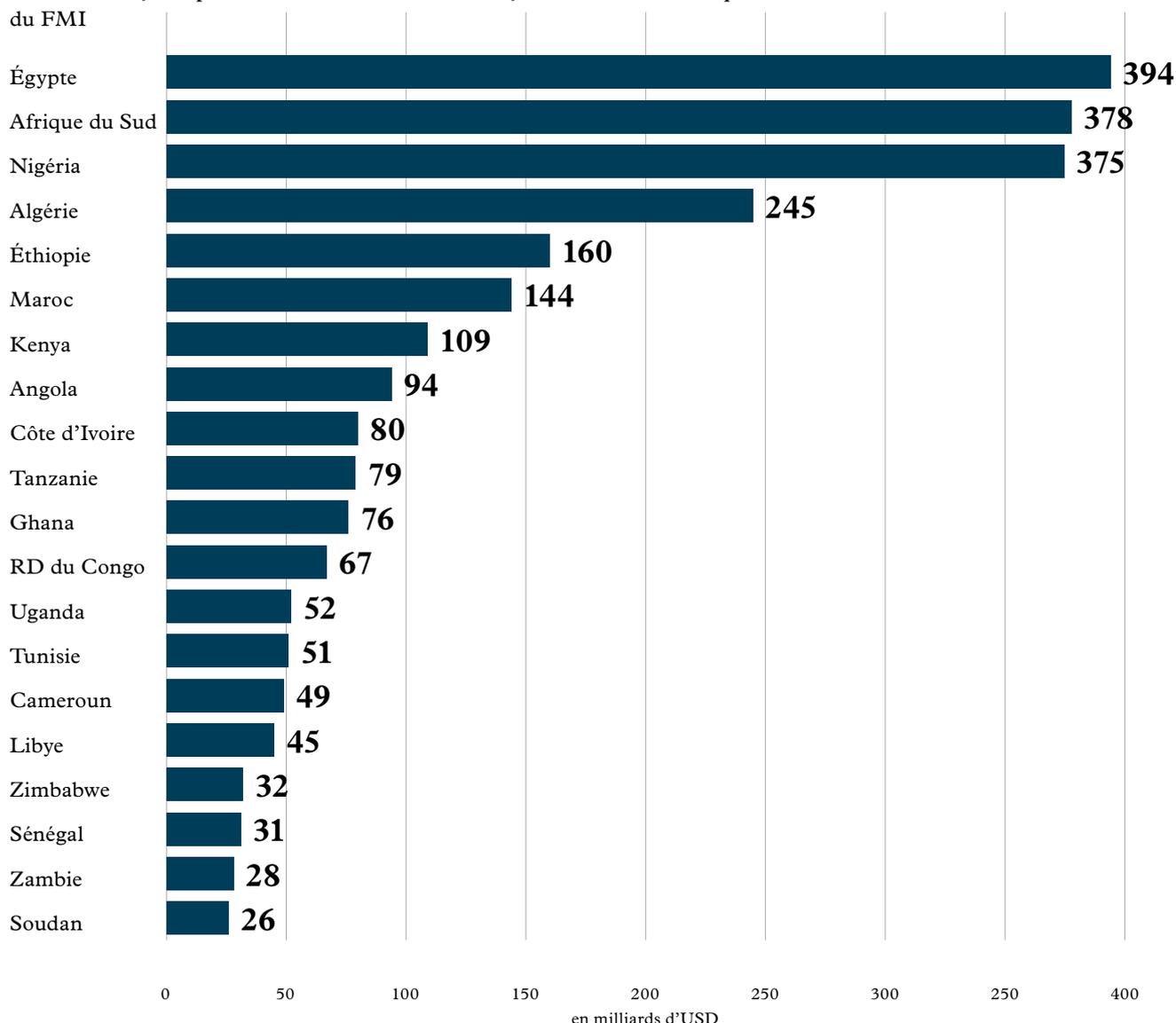
L'Afrique du Sud passe au second rang en 2023, notamment grâce à l'importante contribution des secteurs minier, manufacturier des services financiers. De plus, le marché des consommateurs relativement étendu de la nation arc-en-ciel ainsi que son influence régionale en matière de commerce et d'industrie ont favorisé sa situation économique. Toutefois, des difficultés persistantes comme la crise de l'électricité, une faible croissance, un fort taux de chômage et des troubles sociaux entravent une meilleure dynamique, empêchant l'Afrique du Sud de retrouver la première marche du podium.

Le Nigéria perd deux places, glissant de la première en 2022 à la troisième en 2023. La croissance économique plus timide en 2023 a été imputée aux premiers effets des réformes visant à rétablir les déséquilibres macroéconomiques et structurels du Nigéria. Toutefois, à court terme, la suppression des subventions aux carburants et les efforts pour harmoniser le taux de change ont fait augmenter le coût de la vie et celui des importations. Ainsi, cela a pesé sur la demande, la production et l'investissement intérieurs, ralentissant la dynamique conjoncturelle du pays.

3 FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024 et statistiques du FMI.

Graphique 3 : Estimation du PIB 2023 en considérant les prix actuels dans les 20 plus grandes économies africaines

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024 et statistiques du FMI



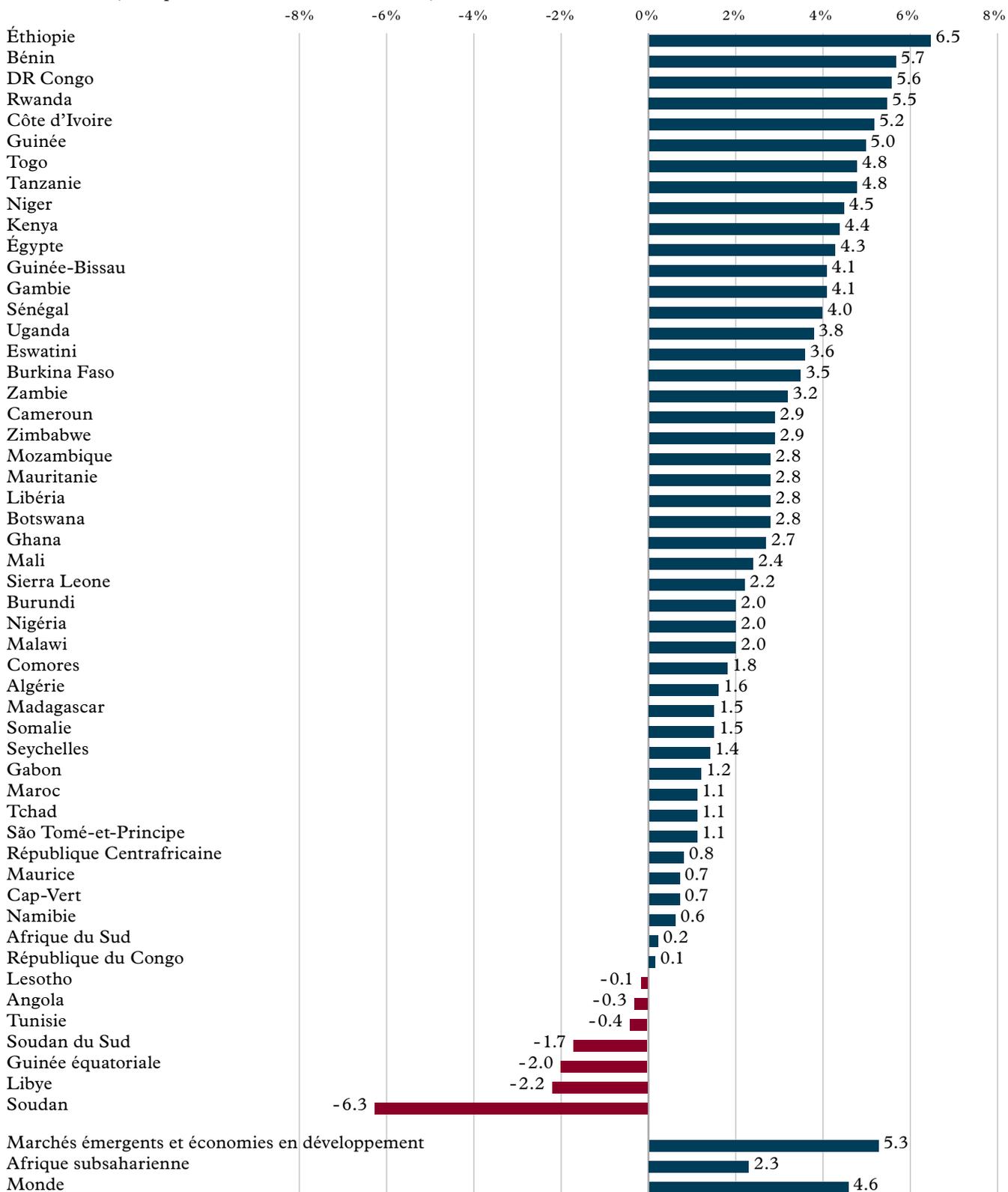
Dans le graphique 4, le taux de croissance annuel composé (TCAC) du PIB réel⁴ de 2019 à 2023 révèle d'importantes disparités entre les différents pays africains. Tandis que le TCAC du PIB réel mondial s'inscrit à 4,6 % et celui des marchés émergents à 5,3 %, celui de l'Afrique subsaharienne n'atteint que 2,3 %.

L'Éthiopie signe la croissance la plus forte parmi les économies africaines avec une moyenne de 6,5 % sur la période, alors que le Soudan a connu la baisse la plus marquée, se contractant de 6,3 % sur l'année. Une amplitude qui souligne la variété des défis économiques et structures de croissance au sein du continent.

4 c.-à-d. PIB ajusté de l'inflation

Graphique 4 : Croissance du PIB réel (taux de croissance annuel composé 2019 – 2023)

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024



PANORAMA DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

La demande mondiale d'assurance augmente sur fond de croissance économique, emmenée par les marchés émergents et le secteur vie

Dans son rapport 2024,⁵ Allianz souligne que le secteur mondial de l'assurance a connu une croissance remarquable en 2023, à un rythme inédit depuis 2006. Une dynamique portée par des hausses équilibrées dans les branches vie, dommages et biens (P&C) et assurance santé.

Toutefois, ajustée de l'inflation, la croissance des primes est modeste. Le segment de l'assurance-vie a connu un regain d'intérêt, notamment en raison de la croissance en Asie, alors que l'Amérique du Nord continue de régner sur le secteur P&C. Les États-Unis ont un peu plus raffermi leur emprise sur le marché mondiale, contrairement à l'Europe occidentale et au Japon, qui ont vu la Chine leur prendre des parts de marché. Avec la montée des risques à l'échelle mondiale, les difficultés d'assurabilité deviennent de plus en plus marquées, soulignant l'importance de pratiques durables et de responsabilité individuelle dans la réponse au changement climatique. Concernant l'avenir, Allianz indique que le marché de l'assurance devrait suivre la croissance de l'économie mondiale sur les dix prochaines années. Des changements importants devraient intervenir dans les taux de croissance des différents segments, notamment l'assurance-vie, qui devrait profiter de la hausse des taux d'intérêt.

Swiss Re partage ce point de vue⁶ et note que les marchés mondiaux de l'assurance observent une hausse de la demande portée par la croissance économique, des marchés du travail solides, une hausse des revenus réels, une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt en augmentation. Le volume total des primes d'assurance (vie et non-vie) devrait progresser de 3,2 % en 2024. Une évolution s'appuyant sur une demande accrue pour les produits d'épargne-vie en raison de leur meilleure rémunération, et sur la solidité du secteur non-vie, notamment les branches individuelles. La rentabilité des assureurs vie et non-vie devrait également s'améliorer, notamment en raison de l'effet des taux d'intérêt plus élevés sur les rendements des portefeuilles d'investissement.

Les marchés développés renouent avec la croissance dans l'assurance-vie et devraient largement contribuer aux primes vie mondiales lors de la décennie à venir. Les marchés émergents gardent toutefois un rythme plus important que leurs homologues développés, avec des primes attendues en hausse de 7,2 % en 2024, contre tout juste 1,5 % pour les seconds cités. L'assurance non-vie devrait connaître la même trajectoire. Sa croissance est estimée à 4,9 % dans les marchés émergents et 3,1 % dans les marchés développés, alimentée par une expansion économique plus forte et l'émergence rapide d'une classe de consommateurs, notamment en Asie, avec la Chine et l'Inde en tête. À mesure que la richesse et le pouvoir d'achat augmentent dans les marchés émergents, la pénétration de l'assurance (primes en pourcentage du PIB) est attendue en forte hausse. Le Brésil, la Chine, l'Inde et d'autres pays dont l'Afrique du Sud sont les meilleurs candidats à une avancée majeure de la couverture d'assurance.⁷

5 Allianz, Allianz Global Insurance Report 2024 Transformative years ahead of the insurance sector

6 source de toutes les données de ce paragraphe : Swiss Re Institute, sigma no 3/2024

7 Ibid.

Stabilité des primes d'assurance en Afrique ajustées de l'inflation en 2023

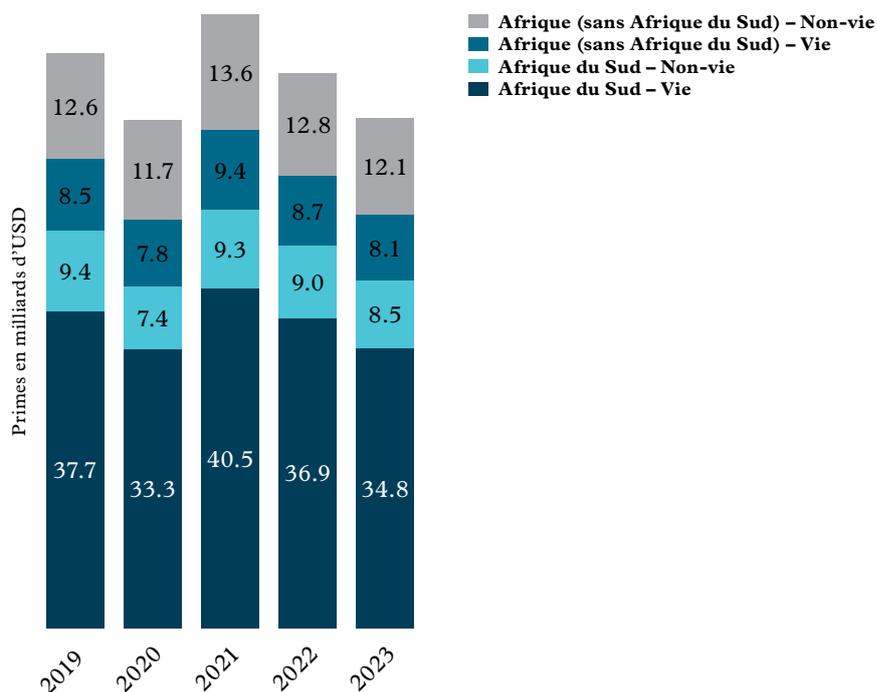
En 2023, l'ensemble des primes d'assurance (vie et non-vie) en Afrique ont connu une légère hausse, ajustée de l'inflation, de +0,3 % en année glissante (valeur non ajustée : baisse de 63 563 millions de dollars américains en 2023 par rapport aux 67 317 millions de dollars américains en 2022). La part de l'Afrique sur le marché mondiale de l'assurance était de 0,9 % en 2023, avec un taux de pénétration de 3,5 % et une prime moyenne de 46 dollars américains par habitant.

Neuf pays africains et l'assurance-vie règnent sur les primes

En 2023, les neuf principaux pays africains en termes de volume de primes ont représenté 93,3 % de l'ensemble des primes du continent, en légère baisse par rapport aux 93,9 % en 2022. La distribution géographique du volume des primes (graphiques 5 et 6) souligne la domination actuelle des marchés clés, notamment l'Afrique du Sud qui génère 68,2 % du total, soit une hausse marginale de 68,1 % en 2022. La part de marché du Maroc a également progressé pour s'inscrire à 8,7 %, alors que l'Égypte et le Kenya ont vu la leur diminuer, respectivement de 4,9 % à 4,0 % et de 4,9 % à 3,9 %. Le Nigéria également a vu sa part de primes diminuer de 2,5 % à 2,1 %.

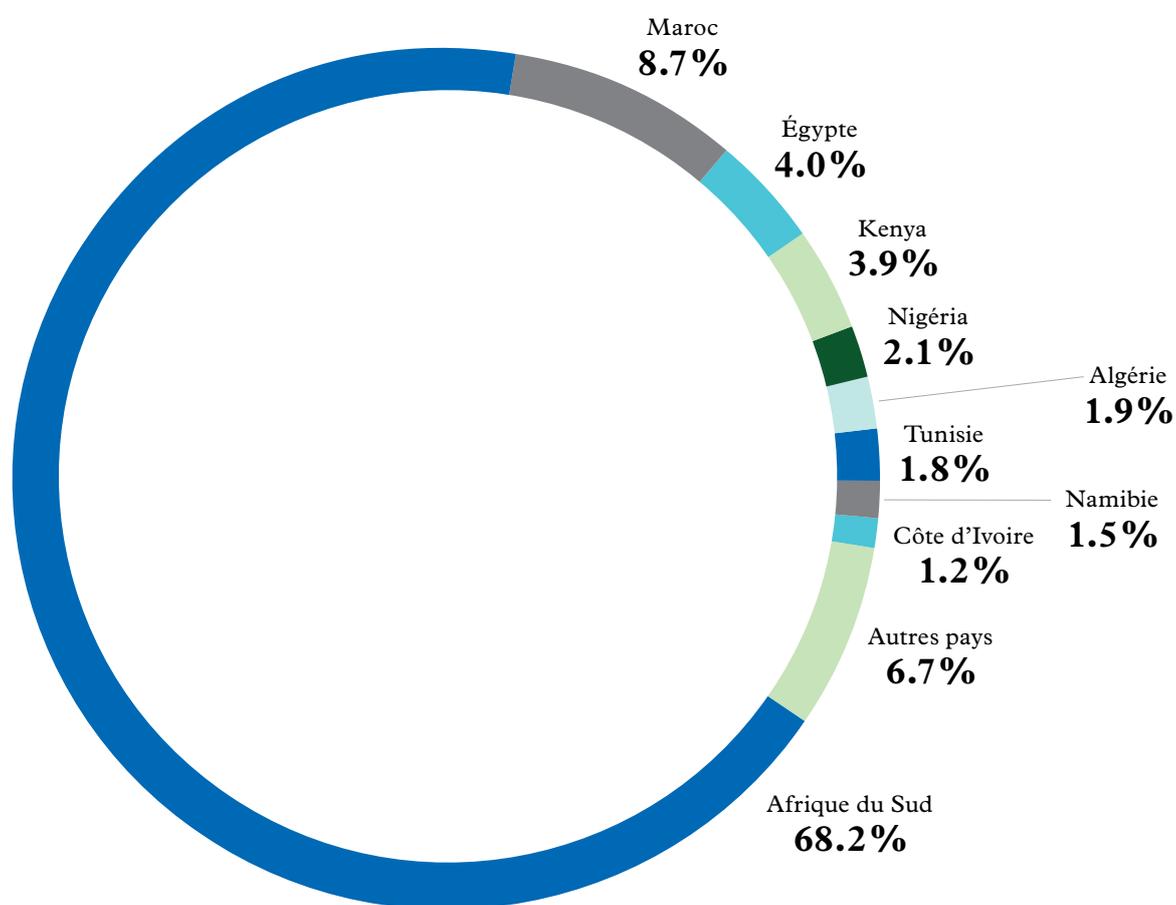
Graphique 5 : Primes d'assurance en Afrique, 2019 – 2023, vie vs non-vie

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, sigma 03/2024



Graphique 6 : Répartition géographique du total des primes d'assurance en Afrique en 2023

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, sigma 03/2024



ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie mondiale connaît un retour en force

En 2023, à l'échelle mondiale, le secteur de l'assurance-vie a une fois de plus enregistré une croissance, notamment porté par des taux d'intérêt plus élevés et un environnement macroéconomique légèrement plus résilient. Le volume de primes a approché les 2,89 billions de dollars américains, soit une hausse de 1,3 % en glissement annuel et ajustée de l'inflation. Le taux de pénétration de l'assurance-vie s'est inscrit à 2,9 %, avec une prime par habitant de 361 dollars américains. Cette croissance devrait se poursuivre.⁸

Les marchés émergents affichent également une croissance dans les primes vie, avec un total atteignant 703,4 milliards de dollars américains en 2023, soit une hausse de 7,8 % ajustée de l'inflation par rapport de l'année précédente. Cette croissance est largement portée par la hausse des revenus de la classe moyenne et de la demande pour les produits de planification de la retraite, notamment en Inde et en Chine. Le taux de pénétration de l'assurance-vie dans les marchés émergents s'est inscrit à 1,7 % en 2023 et la prime par habitant à 103 dollars américains.

Le secteur de l'assurance-vie en Afrique croît également, mais reste en retrait d'autres régions

En Afrique, le secteur de l'assurance-vie voit les primes augmenter, mais il demeure sous-développé par rapport à d'autres régions mondiales. En 2023, le volume total de primes d'assurance-vie en Afrique s'est élevé à 42,9 milliards de dollars américains, soit 1,5 % des primes vie mondiales. Il traduit une croissance nulle en termes ajustés de l'inflation par rapport à 2022 (à mettre en rapport avec la hausse mondiale de 1,3 % et celle de 7,8 % dans les marchés émergents). Toujours en 2023, la prime par habitant en Afrique est de 31 dollars américains, est également très faible en comparaison des valeurs enregistrées au niveau mondial et des marchés émergents. Sur une note plus réjouissante, le taux de pénétration de l'assurance en Afrique était de 2,4 % en 2023, en deçà de la moyenne mondiale de 2,9 %, mais supérieur au taux de 1,7 % pour tous les marchés émergents – notamment grâce au secteur vie sud-africain, au poids majeur.⁹

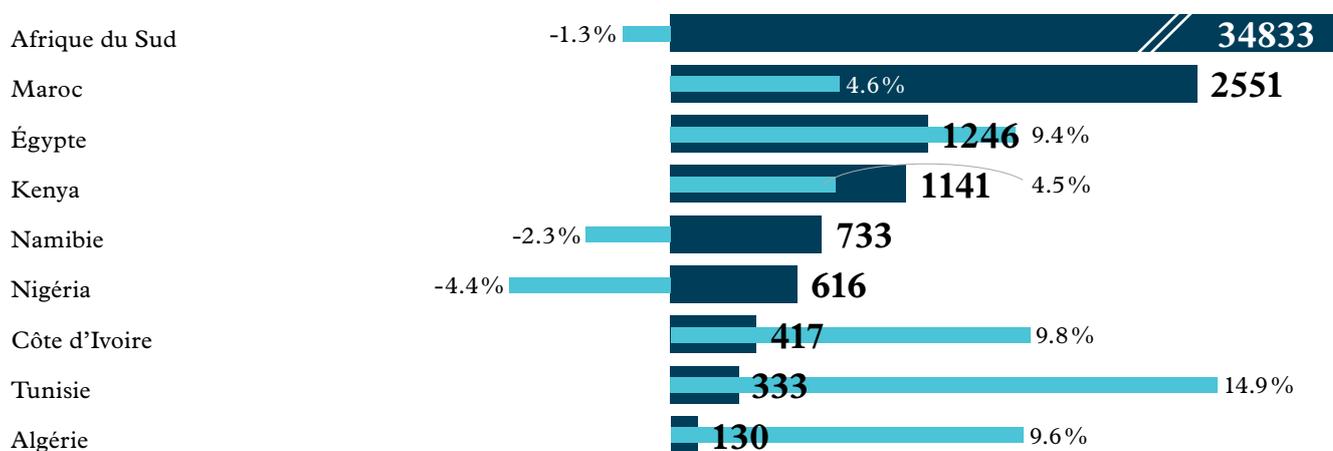
Le développement économique global prévu en Afrique ces prochaines années, avec la hausse des revenus et une classe moyenne qui va croissant, devrait occasionner une hausse de la demande en produits d'assurance-vie. Cela devrait aider à réduire les disparités avec les autres régions.

⁸ source de toutes les données de ce paragraphe : Swiss Re Institute, sigma no 3/2024

⁹ Ibid.

Graphique 7 : Primes d'assurance-vie en 2023 et taux de croissance annuel composé (TCAC) des primes vie de la période 2019 – 2023, pour les neuf pays africains principaux par volume de primes vie

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, sigma 03/2024



■ Primes d'assurance-vie en 2023, en USD millions ■ Taux de croissance annuel composé des primes vie 2019 – 2023

ASSURANCE NON-VIE

L'assurance non-vie progresse grâce à l'inflation et voit sa rentabilité augmenter

À l'échelle mondiale, le secteur de l'assurance non-vie a été fortement influencé par les pressions inflationnistes, entraînant des taux de primes plus élevés, les assureurs cherchant à compenser la hausse des coûts des sinistres, notamment dans l'assurance de biens et automobile. En 2023, les primes non-vie mondiales ont atteint 4,3 billions de dollars américains, soit une hausse en glissement annuel et ajustée de l'inflation de 3,9 %. Cette croissance contraste avec l'augmentation plus modérée de 0,8 % en 2022. Le secteur non-vie affiche un taux de pénétration de l'assurance de 4,2 % et une prime moyenne par habitant de 528 dollars américains. Les hausses de taux ont été plus marquées dans les branches individuelles que dans les branches commerciales, qui ont observé une certaine détente après des années d'un marché difficile.¹⁰

La rentabilité du secteur suit également une trajectoire ascendante, avec un rendement des capitaux propres atteignant 6 % en 2023. Il devrait s'inscrire à environ 10 % d'ici 2025.¹¹ Cette amélioration est portée à la fois par de meilleurs résultats côté souscription, la hausse des sinistres ralentissant, et par de meilleurs retours sur investissement en raison de taux d'intérêt élevés. Malgré ces tendances positives, les assureurs restent prudents quant aux potentiels nouveaux chocs d'inflation, notamment issus des conflits géopolitiques susceptibles de perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le secteur de l'assurance non-vie en Afrique s'est contracté en 2023, mais affiche une perspective de croissance positive

En Afrique, les primes non-vie se sont contractées à 20,59 milliards en 2023, soit une baisse de 3,2 % ajustée de l'inflation, en raison de la dépréciation des devises africaines face au billet vert. Ce repli succède à un autre de 2,5 % ajusté de l'inflation en 2022. La part de la région dans le marché de l'assurance non-vie mondiale est faible, représentant tout juste 0,5 % des primes non-vie en 2023. Le taux de pénétration de l'assurance non-vie en Afrique est faible à 1,1 % et la prime par habitant n'est que de 15 dollars américains.¹²

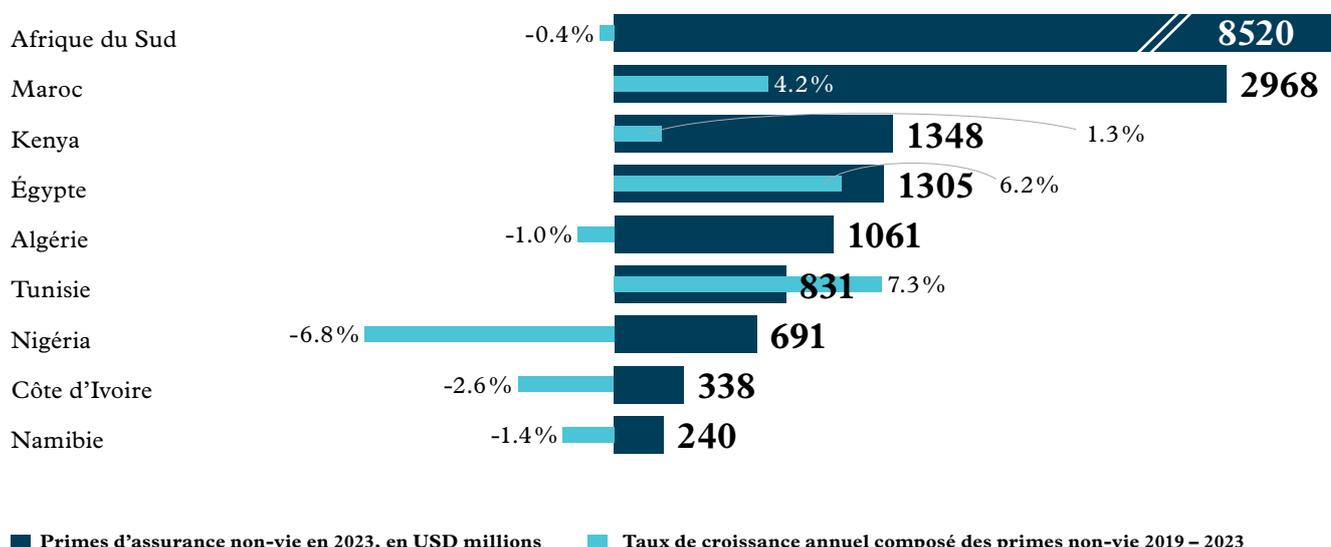
¹⁰ source de toutes les données de ce paragraphe : Swiss Re Institute, sigma no 3/2024

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

Graphique 8 : Primes d'assurance non-vie en 2023 et taux de croissance annuel composé (TCAC) des primes non-vie de la période 2019 – 2023, pour les neuf principaux marchés africains par volume de primes d'assurance

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, sigma 03/2024

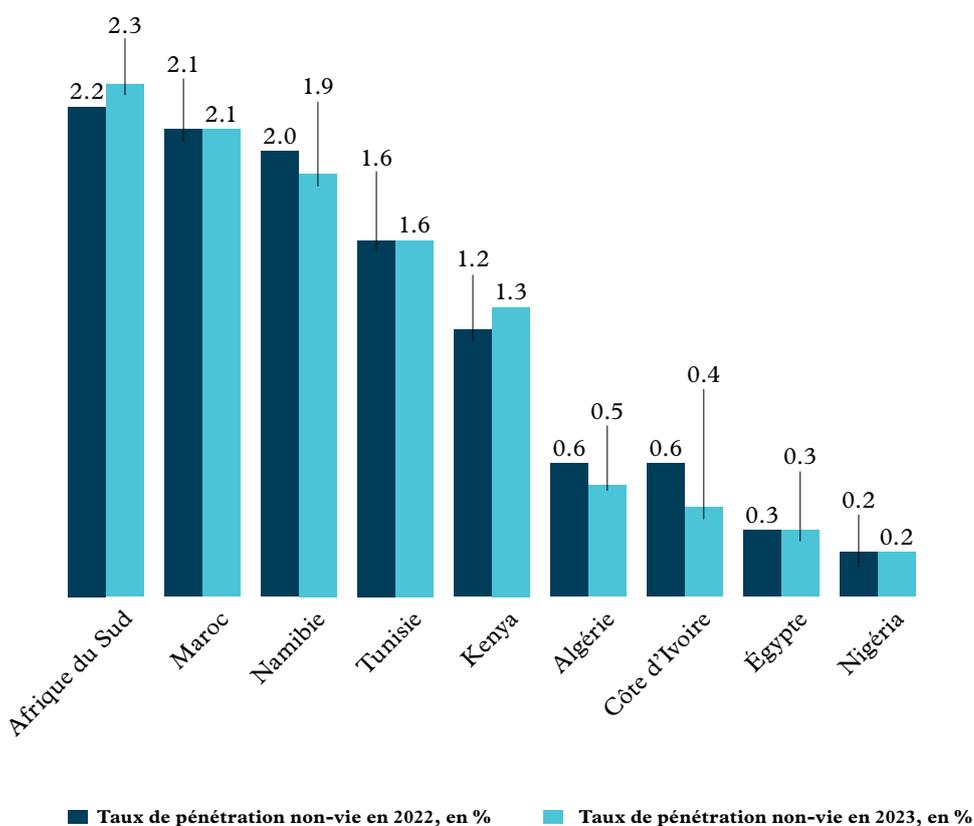


Analyser le taux de pénétration de 1,1 % permet de déceler des signes encourageants. Le graphique 9 indique que bien que le taux de pénétration en 2023 reste globalement faible, la majorité des neuf plus grands pays africains par volume de prime ont connu de légères améliorations ou des taux stables en 2023 par rapport à 2022.

L'Afrique du Sud est en tête avec un taux de pénétration de 2,3 % en 2023, en légère hausse par rapport aux 2,2 % de 2022, suivie de près par le Maroc et la Namibie, qui n'ont observé que peu de variations, voire aucune. La Tunisie et le Kenya affichent des taux plus bas, mais supérieurs à 1 %. En revanche, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et le Nigéria ont enregistré les taux les plus faibles, inférieurs à 1 %.

Graphique 9 : Taux de pénétration en 2022 et 2023 dans les neuf principaux pays africains (primes exprimées en pourcentage du PIB)

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, sigma 03/2024



Malgré la contraction des primes d'assurance non-vie en Afrique, le secteur devrait croître à mesure que la conjoncture s'améliore, que la classe moyenne s'étend, que l'urbanisation se développe et que la demande en couverture d'assurance pour différentes couvertures de risques augmente.

Travailler à répondre à ces défis, notamment l'accessibilité des produits d'assurance et le besoin d'améliorer la prise de conscience et la confiance parmi la clientèle, sera crucial pour que le secteur réalise son potentiel et contribue à une meilleure résilience financière de la région. La croissance des primes d'assurance et la pénétration profiteront également des améliorations des infrastructures qui renforceront un large accès à l'assurance.

RÉASSURANCE

La réassurance mondiale affiche croissance et résilience en 2023 et au-delà

L'année 2022 a été marquée par des catastrophes naturelles d'ampleur exceptionnelle, comme l'ouragan Ian, ainsi que des phénomènes très dangereux comme de fortes tempêtes, inondations et sécheresses. Par conséquent, les tarifs ont augmenté et les conditions de renouvellement d'assurance se sont durcies en 2023, d'après AM Best.¹³ Des facteurs comme les pertes sur investissements évalués à la valeur de marché, l'inflation sociale et les incertitudes macroéconomiques mondiales ont créé un déséquilibre offre/demande sur le marché de la réassurance. Il a induit une forte croissance des primes et augmenté le revenu net pour de nombreuses entreprises. Les 35 plus grands réassureurs non IFRS 17¹⁴ ont enregistré une progression brute des primes supérieure à 6 %, notamment en raison de fortes hausses des tarifs plutôt que d'une plus grande exposition. Sur fond de volatilité du marché mondial et de lourdes pertes liées aux catastrophes naturelles, les réassureurs ont enregistré une solide performance de souscription en 2023. Les tarifs sont restés élevés, et la discipline de souscription soutenue, portée par des points d'ancrage à un plus haut niveau, réduisant l'exposition aux dangers de rang secondaire.

D'après Aon¹⁵, le renouvellement de convention le 1er janvier 2024 a été plutôt fluide, car les réassureurs, portés par une meilleure rentabilité, des positions de capitaux propres renforcées et une capacité de rétrocession accrue, ont affiché un appétit plus important pour les conditions améliorées. La tarification plus élevée de l'assurance directe a aidé, même si les incertitudes liées au changement climatique, aux risques d'inflation, de contentieux et géopolitiques continuent de dissuader de nouveaux investisseurs. Malgré des pertes élevées liées aux catastrophes naturelles en 2023, en particulier à la suite des fortes tempêtes aux États-Unis et en Europe, de nombreux assureurs ont fait face à des difficultés d'érosion du capital et de réduction de couverture de la réassurance, conduisant à une demande accrue pour la protection

de la réassurance. Les réassureurs, soucieux d'atteindre leurs objectifs en matière de contrats, en particulier dans le domaine des catastrophes naturelles, ont cherché à renforcer leurs relations avec leurs principaux clients. Et ce même si ceux-ci ont subi des pertes importantes et ont dû faire face à une tarification plus élevée.

En portant le regard au-delà de 2023, le marché mondial de la réassurance a continué d'afficher croissance et résilience en 2024. D'après le dernier rapport d'Aon¹⁶, le capital total (classique et alternatif) des réassureurs a atteint 695 milliards de dollars américains mi-2024, soit une hausse de 25 milliards par rapport à la fin 2023. Elle s'explique principalement par les résultats non distribués, l'amélioration des valeurs des actifs et de nouveaux afflux de capitaux sur le marché des obligations catastrophes. Les réassureurs analysés par Aon affichent un impressionnant rendement des capitaux propres de 17,6 %, malgré des pertes liées aux catastrophes supérieures à la moyenne, inscrite à 58 milliards de dollars au premier semestre 2024. La demande pour réassurance, élevée dans les branches biens, dommages et spécialisées, avec un intérêt croissant pour les segments cyber, agriculture et maritime. Le capital alternatif reste une importante source de capital, estimée à 110 milliards de dollars américains à la mi-2024, avec un encours total des obligations catastrophes estimé à 45 milliards de dollars américains à la mi-2024, enregistrant un taux de croissance annualisé de 17 % depuis début 2023. Cette progression traduit la capacité du secteur à capter l'intérêt des investisseurs grâce à de solides rendements et à l'avantage de diversification. La perspective du marché pour 2025 demeure positive ; les réassureurs devraient maintenir leurs niveaux élevés de capital et une plus grande souplesse quant aux futurs renouvellements, sauf cataclysme.

13 « World's 50 Largest Reinsurers », AM Best, août 2024

14 La transition vers la norme comptable IFRS 17 réduit la comparabilité parmi les réassureurs et le classement d'AM Best est désormais divisé entre les réassureurs IFRS 17, comme Munich Re, non IFRS 17, comme Swiss Re.

15 Reinsurance Market Dynamics, Aon, janvier 2024

16 Ultimate Guide to the Reinsurance Renewal, Aon, septembre 2024

Réassureurs africains – évoluer dans un environnement difficile

D'après AM Best¹⁷, les réassureurs en Afrique subsaharienne sont aux prises avec une situation conjoncturelle difficile, caractérisée par une forte inflation, une volatilité monétaire et des taux d'intérêt en hausse. Ces difficultés, exacerbées par les tensions mondiales comme la guerre en Ukraine et les séquelles de la pandémie de Covid-19, ont entraîné des risques pour les actifs et intensifié la complexité opérationnelle. Tandis que la croissance des primes pour les réassureurs subsahariens ont été portée par la hausse de la demande des économies en essor et au durcissement mondial des tarifs de réassurance, les niveaux de rétention ont chuté. En effet, les réassureurs ont dû accroître leur dépendance aux marchés mondiaux de rétrocession en raison d'un capital insuffisant. Le secteur est également aux prises avec une instabilité sociale, des bouleversements politiques et des défauts sur dette souveraine qui font augmenter un peu plus la pression économique. Par ailleurs, la concentration de risques sur des marchés clés comme l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya rendent les réassureurs particulièrement vulnérables à des chocs localisés. Malgré tous ces obstacles, il existe de grandes opportunités de croissance pour les réassureurs subsahariens. Les perspectives économiques à long terme de la région ainsi que ses marchés de l'assurance – sous-développés – recèlent un formidable potentiel. De plus, en nouant des partenariats avec les réassureurs mondiaux pour souscrire des risques plus complexes, les acteurs locaux peuvent s'appuyer sur une expertise internationale pour répondre au manque de capacité dans des secteurs comme l'énergie et ceux affichant d'importants risques en termes de dommages.

Les réassureurs actifs dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ont profité d'une dynamique de tarification positive, bien que dans une moindre mesure par rapport au marché global, à en lire le rapport d'AM Best sur la région.¹⁸ Celle-ci a observé une forte hausse des primes brutes émises à la fin de l'année 2023, portée par une tarification mondiale favorable, une inflation économique et de nouvelles opportunités

commerciales. La capacité de réassurance reste vaste, venant de réassureurs mondiaux, régionaux et autres en Afrique et en Asie. Les réassureurs régionaux s'adaptent à la hausse des pertes liées aux conditions météorologiques. Les dispositifs de réponse aux catastrophes soutenus par le gouvernement se popularisent en Afrique du Nord pour gérer les risques issus des séismes, sécheresses, incendies et inondations, dopant les primes pour les réassureurs locaux. Par ailleurs le segment takaful dans cette région présente des opportunités de réassurance, poussé par la demande croissante pour les produits d'assurance islamique dans des pays comme le Maroc et l'Algérie.

Les trois principaux marchés africains de la réassurance sont en croissance en 2023

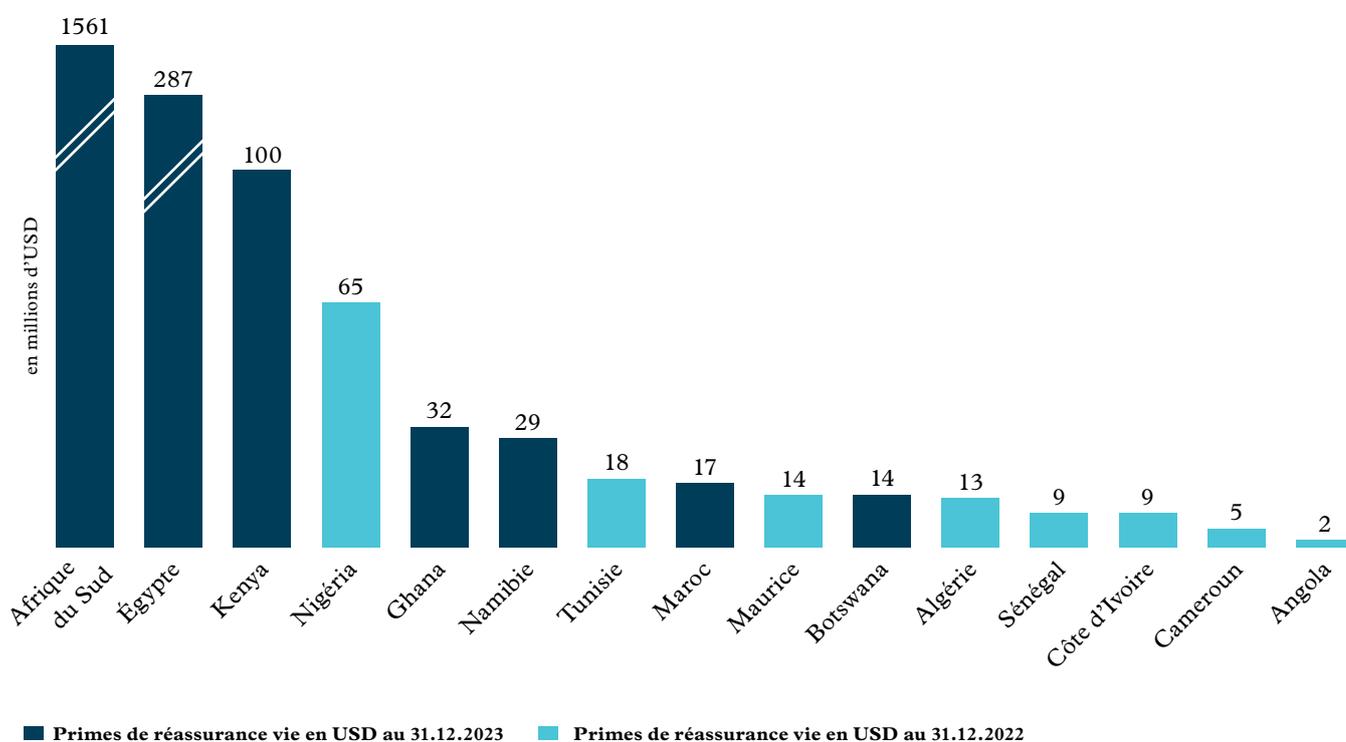
Le graphique 10 présente l'estimation des primes de réassurance vie pour les quinze principaux pays africains en 2023 (ou selon les dernières données disponibles de 2022). Par rapport aux estimations de l'année précédente, les trois principaux marchés sont les mêmes – Afrique du Sud en tête, suivie de l'Égypte et du Kenya. Les primes dans le trio de tête n'en ont pas moins progressé, passant de 1 725 millions de dollars américains à 1 948 millions dans les estimations de l'année précédente. L'Afrique du Sud se taille la part du lion, avec un volume de primes de 1 561 millions de dollars américains, très loin devant n'importe quel autre pays pris en compte. L'Égypte suit avec 287 millions et le Kenya complète le podium avec 100 millions. Le Nigéria, le Ghana et la Namibie font état de chiffres bien plus modestes, à savoir respectivement 65, 32 et 29 millions de dollars américains. Les autres pays, comme la Tunisie, le Maroc et Maurice affichent des primes inférieures à 20 millions, et l'Angola ferme la marche avec tout juste 2 millions. Le principal enseignement est que le marché de la réassurance vie en Afrique est extrêmement concentré en Afrique du Sud, avec une part à l'avenant.

¹⁷ Sub-Saharan Africa's Reinsurers Resilient Amid A Complex And challenging Risk Environment, AM Best, 2024

¹⁸ MENA Reinsurer Performance Benefits from Pricing Environment, Higher Interest Rates, AM Best

Graphique 10 : Primes de réassurance vie estimées dans une sélection de marchés africains 2022/2023 – dernières données disponibles

Source : autorités réglementaires, recherche de l'industrie et calculs de Faber Consulting AG.

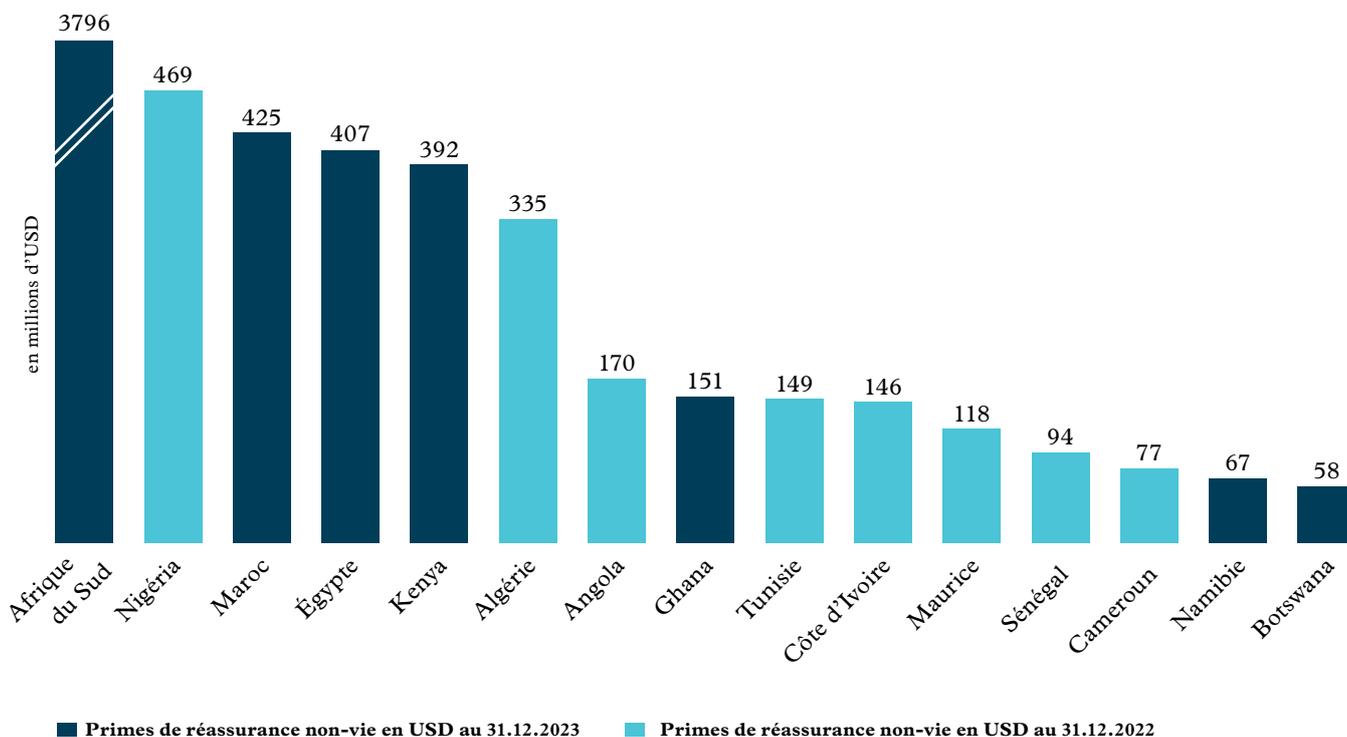


Derrière l'Afrique du Sud, les cartes sont rebattues dans la réassurance

Le graphique 11 présente l'estimation des primes de réassurance non-vie pour les quinze principaux pays africains en 2023 (ou selon les dernières données disponibles de 2022). L'Afrique du Sud conserve son trône, et voit les primes passer de 3 495 millions de dollars américains en 2022 à 3 796 millions en 2023. Les cinq pays suivants sont les mêmes que lors du précédent exercice, mais les positions ont changé. Le Nigéria est passé de la quatrième place à la seconde marche du podium, alors que l'Égypte fait le chemin inverse. Le Maroc a su maintenir sa place sur le podium avec un volume de primes de 425 millions de dollars américains. Le Kenya reste cinquième, avec à la clé une légère hausse de 382 à 392 millions. L'Algérie s'est accrochée à sa sixième place, mais voit les primes légèrement diminuer, de 337 à 335 millions. Les autres marchés, comme l'Angola et le Ghana, enregistrent eux aussi des baisses, avec des chiffres inférieurs à 200 millions, et le Botswana ferme la marche avec 58 millions.

Graphique 11 : Primes de réassurance non-vie estimées dans une sélection de marchés africains 2022/2023 – dernières données disponibles

Source : autorités réglementaires, recherche de l'industrie et calculs de Faber Consulting AG



Sujet phare : l'importance socio-économique du secteur de l'assurance

Le secteur de l'assurance est un moteur puissant du développement et de stabilité économiques. Par conséquent, il revêt une extrême importance socio-économique en Afrique, et ce notamment en raison du lourd fardeau de la dette publique sur le continent. À cela vient s'ajouter un environnement de taux d'intérêt élevés pour une plus longue période.

Embarquez avec nous pour un voyage dont le prélude sera l'explication du besoin de stabilité économique et de l'effet du fardeau de la dette sur l'Afrique. Ensuite, nous naviguerons parmi les aspects – parfois surprenants – par lesquels l'assurance peut renforcer durablement les économies africaines. Vous découvrirez qu'il s'agit d'apporter un soutien aux populations, entreprises et gouvernements du continent.

LA DETTE PUBLIQUE, UN FARDEAU TOUJOURS PLUS LOURD

Si la dette publique peut venir soutenir la croissance et la stabilité économiques, si elle est excessive, la situation n'est pas viable. Un surendettement entraîne une situation d'urgence financière, un accès au marché restreint, des coûts d'emprunt plus élevés et enfin, entrave l'investissement public et le progrès économique.

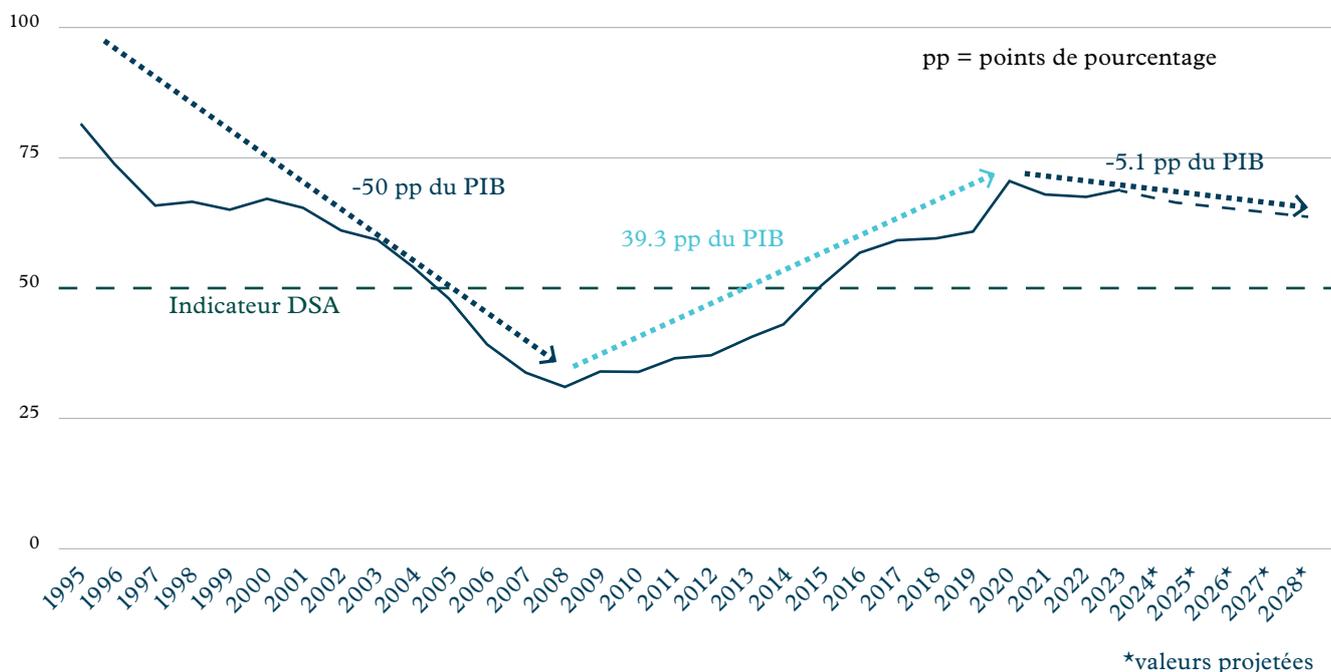
La dette publique africaine exprimée en pourcentage du PIB a considérablement augmenté depuis la crise financière de 2008. Les chocs supplémentaires de la pandémie, de la guerre en Ukraine en plus des efforts massifs pour accroître ses investissements en infrastructures ont accentué le problème. Depuis 2016, elle s'établit au-delà des niveaux prudents – le seuil de l'analyse de la soutenabilité de la dette (DSA) fixé par la Banque mondiale (graphique 12).¹⁹ Le service de la dette a également notoirement augmenté, comme l'indique la Banque africaine de développement (AfDB) : l'Afrique va payer 163 milliards de dollars américains au titre du service de la dette en 2024, contre 61 milliards en 2010.²⁰

¹⁹ State of Play of Debt Burden in Africa 2024, African Export-Import Bank, 2024

²⁰ Assemblées annuelles 2024 : la résolution de la dette, antienne des pays africains, pierre angulaire de la réforme de l'architecture financière mondiale, Banque africaine de développement, mai 2024

Graphique 12 : Dette de l'administration centrale en pourcentage du PIB, pays africains. La tendance actuelle est à l'amélioration, mais la dette reste élevée et supérieure au seuil DSA, qui est une métrique d'un ratio dette/PIB maximum prudent.

Source : travaux de l'Afreximbank.²¹



En 2023, la DSA a révélé que huit pays africains étaient en état de surendettement, avec 15 étant à risque élevé, 14 à risque modéré et aucun à faible risque, après analyse de 37 nations africaines (graphique 13).²²

Des niveaux de dette publique élevée menacent les objectifs de développement durable de l'Afrique, notamment en matière de santé, d'éducation et d'infrastructure,²³ ainsi que son développement et sa stabilité économiques. Une situation critique exacerbée par l'environnement actuel de taux, élevés pour une plus longue période, et par une phase où les emprunts souverains arrivent à échéance.

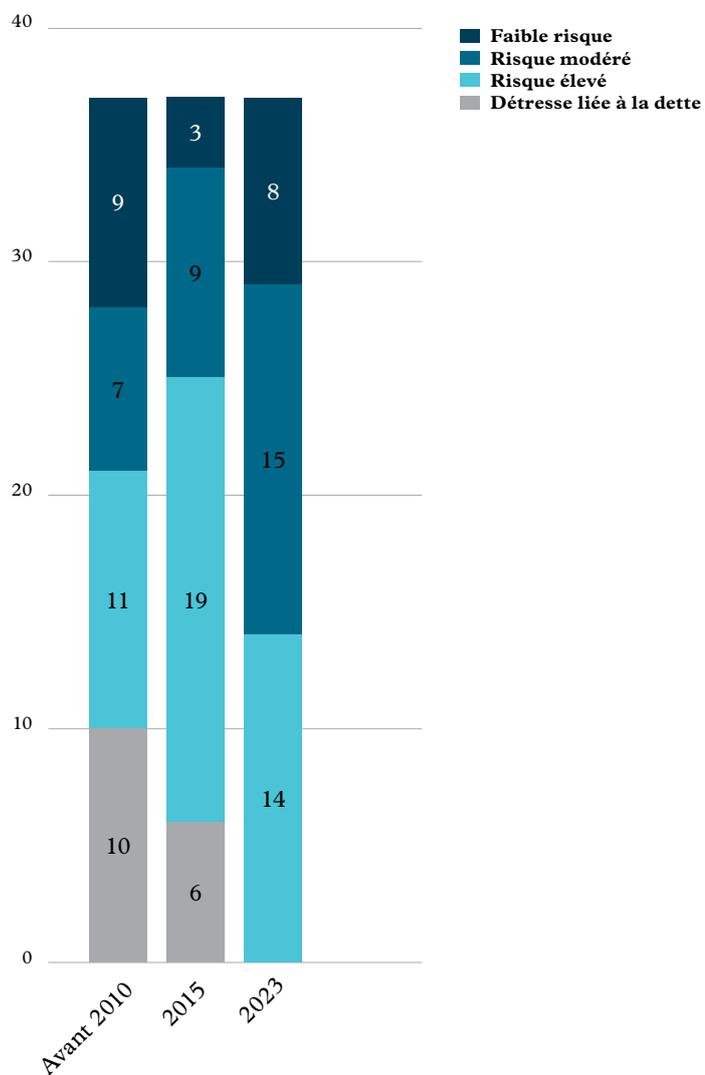
²¹ State of Play of Debt Burden in Africa 2024, African Export-Import Bank, 2024

²² Rapport de 2024 sur l'état des infrastructures en Afrique : Taking the Pulse, Africa Finance Corporation, 2024

²³ Assemblées annuelles 2024 : la résolution de la dette, antienne des pays africains, pierre angulaire de la réforme de l'architecture financière mondiale, Banque africaine de développement, 2024

Graphique 13 : Risque de surendettement en 2023 pour les pays africains, selon la notation globale de risque de l'analyse de soutenabilité de la dette (DSA).

Source : Africa Finance Corporation.²⁴



²⁴ Rapport de 2024 sur l'état des infrastructures en Afrique : Taking the Pulse, Africa Finance Corporation, 2024

La dette peut aussi menacer la rentabilité du secteur de l'assurance : l'exemple de l'impact de la restructuration de la dette au Ghana²⁵

Selon un rapport établi par Deloitte, le secteur de l'assurance au Ghana a connu une croissance remarquable, grâce à des réformes législatives et réglementaires visant à améliorer l'efficacité et la rentabilité. Entre 2018 et 2022, le total des primes brutes émises a bondi de 232 %.

Toutefois, le contexte économique global au Ghana, marquée par la pandémie de Covid-19 et le conflit entre la Russie et l'Ukraine, a provoqué une envolée de l'inflation. De 13,6 % début 2022, elle est passée à 54,1 % à la fin de cette année-là. Accra s'est retrouvée face à une monnaie en dépréciation et une dette publique en hausse, déclenchant des discussions au sein du FMI autour d'un sauvetage. Dans le cadre de ses efforts, le gouvernement ghanéen a lancé le programme Domestic Debt Exchange (DDE) visant à convertir 137 milliards de cedis de titres de dette nationale en nouvelles obligations pour restaurer la soutenabilité de la dette et la croissance économique.

Ce programme met les assureurs ghanéens face à des défis majeurs, notamment en raison de l'importance des emprunts d'État dans leurs portefeuilles : en 2022, ces titres représentaient environ 40 % des actifs du secteur. Le revenu des placements, qui constitue une large part des recettes des assureurs (73 % du revenu total à la fin 2022), pourrait être très lourdement affecté selon les conditions de l'échange obligataire. Les assureurs pourraient être confrontés à des provisions pour dépréciations consécutives à la restructuration de la dette, avec un potentiel effet négatif sur leur performance financière.

La Commission nationale des assurances (NIC) du Ghana a mis en place des mesures réglementaires pour limiter les contraintes en termes de liquidité. Toutefois, la rentabilité à long terme des assureurs reste incertaine en raison de ces ajustements économiques.

Une perspective de dette en amélioration

Le niveau d'endettement de l'Afrique reste élevé, mais la tendance est à l'amélioration. Cela s'explique notamment par une croissance projetée²⁶ encourageante et à des mesures d'allègement de la dette.²⁷ Après plus d'un an d'inactivité en Afrique subsaharienne, le marché des emprunts obligataires en euros a rouvert en 2024, avec des émissions réussies par la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Kenya.²⁸ Après avoir atteint en 2022 son niveau le plus élevé en trois décennies, le taux de défaut souverain a baissé en 2023.²⁹ Une gestion efficace de la dette sera déterminante pour les gouvernements africains s'ils veulent parvenir à la stabilité économique, et la maintenir.

25 Deloitte, 2023 Africa Insurance Outlook, 2023

26 State of Play of Debt Burden in Africa 2024, African Export-Import Bank, 2024

27 Assemblées annuelles 2024 : la résolution de la dette, antienne des pays africains, pierre angulaire de la réforme de l'architecture financière mondiale, Banque africaine de développement, mai 2024

28 Africa's Eurobonds market roars back to life, African Business, 2024

29 State of Play of Debt Burden in Africa 2024, African Export-Import Bank, 2024

COMMENT L'ASSURANCE CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT ET À LA STABILITÉ ÉCONOMIQUES, AINSI QU'À RÉDUIRE LE BESOIN D'ENDETTEMENT

1. En tant que souscripteur – grâce à un filet de sécurité face au risque

La couverture d'assurance s'appuie sur les principes fondamentaux de la gestion et du partage des risques. En tant que souscripteur de risques, le secteur de l'assurance joue un rôle essentiel dans la société. En effet, il fournit aux particuliers, aux ménages, aux entreprises et aux gouvernements une expertise en matière de gestion des risques et une protection financière contre les risques imprévus. Ces derniers sont susceptibles d'avoir des effets économiques dévastateurs (voir l'encadré « Les économies vulnérables face aux chocs économiques causés par les catastrophes naturelles »).

La protection par l'assurance renforce la confiance dans l'économie et libère des capitaux dans un monde risqué et imprévisible. Cela favorise l'investissement, l'innovation, le développement et la stabilité économique et réduit le besoin d'endettement public.

Les économies vulnérables face aux chocs économiques causés par les catastrophes naturelles

Dans les économies vulnérables, les catastrophes naturelles peuvent entraver la croissance économique et les efforts de réduction de la pauvreté, les gouvernements ployant sous le poids des dispositifs de réponse et des coûts de reconstruction. De plus, les recettes fiscales reculent, car les ménages voient leur revenu diminuer, la productivité des entreprises baisser et la production économique se contracter.³⁰

Par exemple, une étude portant sur les économies en développement révèle qu'au cours de l'année d'une catastrophe naturelle majeure, le PIB réel recule de 1,3 % par rapport à celui des économies non touchées. Afin de financer les efforts de reconstruction, ces pays relèvent souvent leur niveau de dette publique. La même étude pointe une hausse de la dette de 2,3 % à 2,6 %, ainsi qu'un gain de 1 % de la croissance économique au cours des trois années suivant la catastrophe.³¹

En revanche, les pays dotés de marchés d'assurance bien développés ont tendance à subir des pertes de PIB moins importantes à la suite de catastrophes naturelles,³² réduisant leur besoin d'augmenter la dette publique.

30 Developing insurance markets – The Insurance Sector's Contribution to the Sustainable Development Goals (SDGs), Groupe Banque mondiale, 2021

31 On calamities, debt, and growth in developing countries, Blogs de la Banque mondiale, 2022

32 Developing insurance markets – The Insurance Sector's Contribution to the Sustainable Development Goals (SDGs), Groupe Banque mondiale, 2021

Aider les personnes et les ménages : l'assurance accompagne les personnes et les ménages en protégeant leurs biens, leur santé, leur prospérité, ainsi que leurs moyens de subsistance (en soutenant les entreprises) et l'accès aux infrastructures essentielles (en soutenant les gouvernements). La typologie d'assurance comprend par exemple l'assurance dommages, véhicules à moteur, vie, obsèques ou encore maladie.

Micro-assurance : un petit investissement aux bénéfices démultipliés

La micro-assurance permet aux personnes, agriculteurs et PME de limiter les conséquences financières d'une maladie, d'un décès, d'une perte de revenu ou d'une catastrophe naturelle. Son effet positif et durable sur la croissance économique en Afrique, notamment pour les pays les plus pauvres, a été démontré.³³

Aider les entreprises : l'assurance permet aux entreprises d'évoluer en toute confiance dans un monde de risques, d'innover et d'investir dans la croissance en limitant différents risques opérationnels. Ce faisant, elle aide également à créer des emplois, réduire la pauvreté et contribue au développement économique. En aidant les personnes, les ménages et les gouvernements, elle soutient également les entreprises, car la main-d'œuvre est en meilleure santé et les infrastructures essentielles sont plus durables. Parmi les exemples d'assurance, on retrouve ici celle contre les dommages matériels, les pertes d'exploitation, l'assurance agricole, responsabilité civile et produits, l'assurance cyber, de crédit et de cautionnement, de risque politique, la responsabilité professionnelle, l'assurance construction et ingénierie, l'assurance aviation, marine et énergétique, ainsi que la responsabilité de l'employeur.

Protéger les PME africaines

Les PME sont vitales pour le développement économique de l'Afrique. En effet, elles représentent plus de 90 % des entreprises et 50 % du PIB du continent. Autre chiffre soulignant leur importance, elles fournissent du travail à plus de 60 % de la population active dans les pays à faible revenu.³⁴ En dépit de leur rôle essentiel, les PME sont très exposées au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes, car elles dépendent fortement des ressources naturelles³⁵. Par ailleurs, elles connaissent souvent des difficultés à accéder au financement dont elles ont besoin pour croître et prospérer.³⁶ L'accès aux infrastructures du réseau électrique constitue un autre défi majeur pour les PME.³⁷

33 Microinsurance and economic growth in Africa, Tsventanka Karagyozyova, Risks 2023, 11(19), 175

34 Financing Small and Medium Enterprises (SMEs) in Africa: A Crucial Imperative for Chambers, site Web de la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie (PACCI)

35 Les pourcentages renvoient aux PME formelles et informelles. Source : Climate Change Resilience for Small and Medium-sized Enterprises (SMEs) in Africa, Ghana Climate Innovation Centre

36 Financing Small and Medium Enterprises (SMEs) in Africa: A Crucial Imperative for Chambers, site Web de la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie (PACCI)

37 African small and medium enterprises (SMEs) contributions, challenges and solutions, Dr Samuel Muiruri Muriithi, European Journal of Research and Reflection in Management Sciences, vol. 5 no 1, 2017

L'assurance-crédit facilite la croissance du commerce intra-africain

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) couvre la plupart de l'Afrique, créée pour promouvoir les échanges intra-africains et doper la position commerciale mondiale de l'Afrique. Toutefois, exporter vers d'autres marchés africains peut impliquer des niveaux élevés de risque politique et économique, notamment pour les petites entreprises. En limitant le risque politique, l'assurance-crédit permet à celles-ci de saisir les opportunités créées par la ZLECAf.³⁸

Réduire le risque via l'assurance favorise le développement des infrastructures

Selon les estimations, le besoin de financement des infrastructures en Afrique s'élève à 130 à 170 milliards de dollars américains par an, et un déficit d'investissement compris entre 68 et 108 milliards.³⁹

De nombreux projets sur les marchés émergents nécessitent de lourds investissements et sont des démarches à haut risque. En limitant les risques associés aux projets d'infrastructure – par exemple en fournissant une protection les risques d'ingénierie, de construction, de crédit, de cautionnement et les risques politiques, l'assurance réduit les risques (et donc les coûts) associés pour les gouvernements et améliore les rendements ajustés au risque pour les investisseurs privés. Deux facteurs qui favorisent l'investissement privé⁴⁰ et les solutions de financement mixte (public-privé)⁴¹.

L'importance de la réduction du risque d'infrastructure a encore gagné en criticité dans un environnement de taux plus élevés pour une longue période. En somme, les coûts d'emprunt ont augmenté et les rendements dans les autres classes d'actifs sont devenus plus intéressants pour les investisseurs.

Aider les gouvernements : l'assurance soutient la réalisation des objectifs de développement durable en permettant p. ex. le développement et le financement des efforts de reconstruction après les catastrophes (voir encadré ci-dessus et à la page suivante). Grâce à la protection qu'elle procure aux personnes, ménages et entreprises, l'assurance permet de faire croître l'emploi et le revenu national, mais aussi de limiter les conséquences des catastrophes naturelles. Elle réduit aussi le besoin de protection sociale, libérant ainsi des capitaux publics pour financer les infrastructures économiques et sociales. Parmi les exemples, on peut citer l'assurance de crédit souverain, l'assurance-crédit, l'assurance de cautionnement, ainsi que l'assurance de risque politique et l'assurance paramétrique.

38 Trade insurance can provide some assurance of AfCFTA success, ecdpm, 2020

39 Public-private partnerships needed to bridge Africa's infrastructure development gap, Groupe de la Banque africaine de développement, 2023

40 How can risk mitigation instruments accelerate private investment in infrastructure?, PPIAF, 2023

41 How insurance can help mobilize blended finance for projects in Africa, Marsh, 2023

Couvertures paramétriques – un soutien à temps et de taille pour les gouvernements africains en temps de crise

Les polices d'assurance paramétrique peuvent verser rapidement des indemnités importantes pour soulager le poids des dispositifs de réponse aux catastrophes et des efforts de reconstruction des gouvernements et organisations humanitaires. Par exemple :

- après le séisme de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter intervenu en septembre 2023, le gouvernement marocain a perçu une indemnité de 275 millions de dollars américains au titre de sa police d'assurance paramétrique pour ce type d'événement.⁴²
- Après la sécheresse consécutive au phénomène El Niño, le gouvernement du Zimbabwe a perçu une indemnité 16,8 millions de dollars américains grâce à sa police d'assurance paramétrique pour ce type d'événement.⁴³

⁴² Morocco renewing parametric quake insurance after 2023 payout of \$275m, Artemis, 2024

⁴³ ARC pays out \$32m as Zimbabwe's parametric drought insurance triggers, Artemis, 2024

Grâce à ses décisions de souscription et d'acceptation des risques, le secteur agit également pour :

- améliorer la prise de conscience du risque et les capacités de gestion de risque ;
- piloter l'établissement de normes plus strictes (notamment dans le secteur de la construction) ;
- favoriser les pratiques positives en matière d'ESG (environnement, social et gouvernance) – par exemple, par rapport à l'année précédente, une étude indique que le nombre de grandes compagnies d'assurance (analysées) proposant des politiques de sortie du charbon est passé de 41 à 45 en 2023.⁴⁴

Grâce à leurs produits d'épargne à long terme, les marchés d'assurance-vie permettent également de mobiliser l'épargne des ménages pour l'investissement national, constituant ainsi une autre option de financement à faible risque et peu coûteuse (par rapport à l'emprunt sur les marchés internationaux).⁴⁵

L'émission d'obligations catastrophes permet également au secteur de l'assurance d'être actif dans la levée de capitaux supplémentaires en vue de répondre aux risques les plus importants, développant ainsi la résilience climatique et face aux catastrophes. À l'échelle mondiale, 2023 a été une année record pour l'émission primaire d'obligations catastrophes : les 15 milliards de dollars américains émis ont permis de porter à 41 milliards de dollars américains le total du capital consacré à ces titres.⁴⁶ Pour l'instant, l'Afrique n'est pas en mesure d'émettre des obligations catastrophes, en partie pour des questions de disponibilité des données et de coûts d'émission élevés. Passer ces obstacles serait toutefois très bénéfique, car une capacité à émettre des titres assurantiels a le potentiel de réduire l'écart de protection contre les catastrophes naturelles qu'affiche l'Afrique.⁴⁷

44 Scorecard on Insurance, Fossil Fuels and the Climate Emergency, Insure Our Future Campaign, 2023

45 Life Insurance Markets in Sub-Saharan Africa, ODI, 2015

46 Surge in catastrophe bond issuance stabilises transfer of mounting peak risks, Swiss Re, 2024

47 The Prospects for Parametric Catastrophe Bonds in Africa, The African Reinsurer, Issue 38, 2024

2. En tant qu'investisseur – avec un horizon sûr, durable et de long terme

Les compagnies d'assurance sont d'importants investisseurs institutionnels. À la fin de l'année 2022, leurs actifs s'élevaient à 40 billions de dollars américains.⁴⁸

Afin de disposer de la sécurité financière nécessaire pour faire face à leurs engagements à long terme, les compagnies d'assurance sont avant tout des investisseurs sûrs et à long terme, qui placent les capitaux dans divers types d'actifs, mais privilégient les titres à revenu fixe (principalement les obligations d'entreprises et souveraines) et les rendements stables⁴⁹. Par exemple, les titres à revenu fixe représentaient 55 % des actifs des compagnies d'assurance mondiales à la fin de l'année 2022.⁵⁰

Le secteur de l'assurance joue un rôle clé en tant qu'investisseur en infrastructures, car des flux de trésorerie stables à long terme issus d'actifs en infrastructures sont bien adaptés aux engagements à long terme des assureurs. Une donnée qui permet de réduire les écarts d'investissement en infrastructure. Comme le rapporte la Banque mondiale, une pénétration plus importante de l'assurance est corrélée à des écarts plus faibles, même après avoir pris en compte le PIB.⁵¹

En tant qu'investisseur responsable à long terme, le secteur est également un partenaire essentiel dans la recherche de la durabilité. Cela se traduit en investissant dans des actifs énergétiques propres et des infrastructures résilientes, en émettant et en investissant dans des obligations vertes, climatiques et durables⁵², et en intégrant des considérations ESG positives dans les activités de gestion d'actifs.⁵³

48 Global Insurance Market Report, IAIS, 2023

49 570 milliards de francs suisses au profit de questions humaines, environnementales et de durabilité, ASA, 2024

50 Renvoi aux actifs gérés pour compte propre uniquement. Source : Global Insurance Market Report, IAIS, 2023

51 Insurance Companies and Infrastructure Investments, site Web du Groupe Banque mondiale

52 Obligations vertes : les fonds levés sont investis uniquement dans des projets à impact environnemental positif, comme les énergies renouvelables. Obligations durables : le capital levé pourrait aussi être investi dans des projets sociaux. Obligations climatiques : les fonds levés sont investis dans des projets visant à réduire les émissions de CO2 ou s'adapter aux effets du changement climatique.

53 Developing insurance markets – The Insurance Sector's Contribution to the Sustainable Development Goals (SDGs), Groupe Banque mondiale, 2021

3. En tant qu'employeur – création d'emplois stables et qualifiés

Outre les emplois créés par le soutien aux personnes et entreprises, ainsi qu'en permettant le développement d'infrastructures, le secteur de l'assurance est un employeur majeur. À titre d'exemple, il a créé près de 3 millions d'emplois aux États-Unis en 2023⁵⁴. Les assureurs européens comptaient dans leurs rangs 922 000 employés directs en 2020.⁵⁵

Le secteur offre un large éventail de possibilités d'emploi direct, notamment pour les postes suivants : souscripteurs, actuaires, représentants du service clientèle, agents, courtiers, analystes financiers, ingénieurs et d'experts en risques. Il est également source d'emplois pour des profils classiques comme les spécialistes de l'informatique et les professionnels des ressources humaines. Le secteur soutient également l'emploi de manière indirecte, grâce aux services de tiers, à savoir les experts médicaux ou en sinistres, ainsi que les services juridiques, liés aux sinistres et aux contrats d'assurance. L'assurance génère également une demande pour les services informatiques, le conseil et la gestion d'actifs.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE EST UN PARTENAIRE ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE

Grâce à ce puissant rôle, le secteur peut être un partenaire clé dans l'amélioration du bien-être des populations africaines.

Donner à l'assurance les moyens d'exploiter tout son potentiel sur l'ensemble du continent est donc vivement recommandé. L'OAA lance un appel à toutes les parties – gouvernements comme autorités réglementaires, organisations bilatérales et multilatérales – en vue de créer les conditions du développement du secteur et d'y donner la priorité.

⁵⁴ Données et statistiques : page carrières et emplois, site Web de l'institut d'information sur l'assurance

⁵⁵ Insurance Europe, données clés sur l'assurance européenne, données de 2020

